

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 101 (1993)

Artikel: La Suisse en tant qu'utopie dans l'Encyclopédie de Paris et l'Encyclopédie d'Yverdon : esquisse d'analyse interprétative
Autor: Johnson-Cousin, Danielle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-72653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse en tant qu'utopie dans l'Encyclopédie de Paris et l'Encyclopédie d'Yverdon : esquisse d'analyse interprétative

DANIELLE JOHNSON-COUSIN

Comme nous nous proposons de le démontrer, l'existence de la Suisse recoupe les préoccupations politiques et sociales du mouvement encyclopédiste français et suisse de la seconde moitié du XVIII^e siècle¹.

Le postulat énoncé dans le titre entraîne toutefois la nécessité de définir ce que nous entendons par «utopie». *Eutopie* ou *outopie*? Pays Idéal ou Pays de Nulle Part? «Pays-que-le-cœur-désire», selon la formule familière, ou simple vue de l'esprit?

Prenant comme base théorique les travaux de Raymond Ruyer et ceux de Claude Gilbert Dubois², nous proposons une discussion en trois parties: I. La Suisse, en tant qu'utopie dans l'*Encyclopédie de Paris*; II. La Suisse, en tant qu'utopie dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*; III. Conclusion, sous forme de synthèse; préférant ainsi, par souci de clarté, renoncer à une analyse comparative simultanée de l'*EP* et de l'*EY*, par rapport à la Suisse et à tous les articles encyclopédiques s'y rapportant.

«Comment la Suisse était-elle vue au XVIII^e siècle, et par qui?»³, c'est la question à laquelle répond le présent travail, notre objectif étant de saisir et d'interpréter l'image de la Suisse répandue à travers l'Europe par Diderot et d'Alembert d'une part, Barthélemy de Félice, de l'autre, aidés de leurs nombreux collaborateurs.

L'essentiel de la question porte sur la notion d'identité nationale, qui prend forme, comme chacun sait, au XVIII^e siècle, pour atteindre sa pleine maturité au XIX^e, et qui, de tout temps, devait s'avérer fondamentale pour la Suisse, étant donné son pluralisme linguistique et culturel. La Suisse se retrouve, aujourd'hui même, confrontée à son destin⁴.

I. La Suisse, en tant qu'utopie dans l'*Encyclopédie de Paris* (1751-1780) : Arcadie ou République ?

De tous les articles examinés⁵, les articles «Suisse» (tome XV, MDCCLXV, pp. 646a)-648b)), «Helvétiens» [*cf.* «Helvétie»] et «Helvétique» (t. VIII, MDCCLXV, pp. 108b)-109b); p. 109b), respectivement), ainsi qu'un extrait de l'article «législateur» (t. IX, MDCCLXV, p. 358b)), nous semblent le mieux résumer la question.

Il s'agit donc de dégager l'utopie contenue dans ces textes, de la «démasquer», en faisant référence à tout autre article ou extrait d'article susceptibles de rappeler les grands thèmes invoqués, conformément à ce que Jean Starobinski appelle «une stratégie [...], qui gliss[e] la critique et la propagande philosophique sous des mots apparemment insignifiants, tout en professant des opinions orthodoxes et non censurables sur les points qui font l'objet d'une observation vigilante de la part des autorités politiques et religieuses».⁶

Précisons d'emblée que, de toutes les formes reconnues du genre littéraire utopique (utopie politique, sociale, économique, scientifique, esthétique, idéologique, cosmique, etc.), celle qui émerge de ces textes est, sans ambiguïté, de nature politique et sociale de loin la plus courante⁷. En cette seconde moitié du XVIII^e siècle, la Suisse apparaît en effet comme le modèle *réalisable* d'une société établie sur le principe d'un pluralisme démocratique. Il est toutefois intéressant d'observer simultanément, à propos de la Suisse toujours, le procédé antithétique du retour à la vie simple et naturelle, accompagné de l'admiration du «bon sauvage», ici sous la forme de l'*homo alpinus*.

Deux «poussées» utopiques opposées (mais non réciproquement hostiles) se manifestent donc, l'une politique et sociale, de loin la plus forte, dirigée vers la société de l'avenir ou la modernité; l'autre, orientée vers le passé, favorable à la nature, Arcadie helvétique symbolisant une société «primitive» idéale. «État social» d'un côté, «état de nature» ou utopie naturaliste, de l'autre : ces deux tendances, rationaliste et sentimentale (ou, si l'on préfère, préromantique), s'inscrivent dans le grand courant de pensée des Lumières, la Suisse se révélant comme la manifestation localisée ou microcosmique d'un phénomène idéologique à l'échelle européenne : l'individualisation du conflit d'idées dans lequel se débat l'Europe de la seconde moitié du XVIII^e siècle⁸.

Un état d'*anomie* force les idéologues français, observateurs de la Suisse, à projeter leur imagination en un ailleurs géographique et temporel, mais un ailleurs tout proche, leur intention – psychologiquement consciente, dans sa presque totalité – étant de trouver un remède au mal social minant leur propre société (la monarchie absolue de Louis XVI), illustrant l'observation que «[l]es utopies ont leur valeur, comme symptômes des idées et des illusions de l'époque où elles sont écrites» (Ruyer, p. 53⁹).

Le degré de spéculation intellectuelle des collaborateurs de l'*EP* et de ses éditeurs est moindre, puisque l'Utopie désirée – la République – est en voie de patiente réalisation, à partir d'un noyau constitué, tout près de chez eux, en un petit pays limitrophe. L'on ne peut, en effet, à propos de la Suisse, parler de pays lointain ou inconnu, voire de mystérieuse île Fortunée ou de Panchaïe, moins encore de «monde» distinct du monde réel. Le «jeu utopique» se présente sous la forme d'un effort conscient et déterminé, rationnel aussi, de pensée socio-politique qui s'inspire de Jean-Jacques Rousseau, et non comme le pur exercice de la spéculation mentale.

La Suisse, du point de vue encyclopédiste français, n'est donc point conçue comme un monde «autre», distinct du monde réel, comme la Société vraie ou l'Idée de la société, mais comme la formation en cours de la société désirable et souhaitée, l'utopie rousseauiste «en mouvement». Pour les Encyclopédistes de Paris, la Suisse incarne «la république d'Utopie».

Il ne s'agit toutefois pas d'une utopie au sens propre du terme, c'est-à-dire, selon Ruyer, conforme à «l'exercice libre d'une intelligence s'amusant à la construction d'un monde qu'elle sait provisoirement irréel» (p. 146). Dans les textes examinés de l'*EP*, nous ne distinguons aucun des mécanismes de dépaysement ni d'intuition de l'immensité du temps et de l'espace qui n'appartiennent qu'au rêve. Le lecteur n'a pas l'impression de se perdre dans la nuit des temps, antérieurs ou projetés. Le chevalier de Jaucourt, à qui l'on doit la majeure partie des textes se rapportant à la Suisse, est loin de ressembler à Cyrano de Bergerac et l'article le plus important qu'il consacre à la Suisse (t. XV, pp. 646a)-648b)), n'évoque nullement la fantaisie des *Voyages aux États et Empires du Soleil* ou celle des *Voyages aux États et Empires de la Lune* (1657). Jaucourt, dont chacun connaît la collaboration monumentale à l'*Encyclopédie de Paris*, était tout sauf un utopiste, le mot étant pris

ici dans son sens légèrement péjoratif. Si l'on nous permet l'expression: Jaucourt avait bien les pieds sur terre¹⁰.

Pays-que-la-raison-désire, le cadre de l'utopie suisse au XVIII^e siècle s'inscrit dans un ensemble réel de «constituants sociaux» qui forment le corps helvétique ou la Confédération des Treize cantons (t. XV, p. 648a)). À relever en passant, le mot de «nation» qui s'énonce déjà à propos de la Suisse (t. XV, p. 646b)). Ses principes opérationnels sont ceux du «gouvernement raisonnable», démocratique et représentatif. Rien n'y relève de la tradition de la fantaisie et de la féerie. Quant aux Suisses, en général jugés favorablement dans l'*EP* - contrairement à ce que l'on a peut-être trop répété¹¹ ils n'ont rien des Sévarambes ni des Galligènes¹².

Le côté rationaliste de la discussion l'emporte sur le sentimentalisme issu d'un point de vue qui s'efforcerait de considérer la Suisse comme une sorte d'Helvétide. De manière oblique, le chevalier de Jaucourt fait une critique de la société française en état d'effritement, en présentant aux souscripteurs et lecteurs européens de l'*EP* une société *parallèle* à la sienne, un «possible latéral». Mais le degré d'évasion, répétons-le, est minime, comparé à l'intention à la fois «destructive» et «reconstructive» de l'auteur idéologue. La Suisse lui sert à la fois de «point de départ» de discussion voisin ou rapproché, de «champ pour la critique» de sa propre société, et enfin, de lieu de «reconstruction» virtuelle de cette même société.

La Suisse, telle qu'elle apparaît dans l'*EP*, est une utopie dans la mesure où «[...] les utopies aident à la décomposition mentale des faits sociaux.»¹³. Par le biais du texte encyclopédique, elle va participer à la prise de conscience idéologique qui précipitera la Révolution de 1789.

Dans l'article consacré à la «Suisse» (t. XV, pp. 646a)-648b)), nous relevons d'entrée le *topos* utopique de l'île – même s'il ne s'agit ici que d'une métaphore – de l'endroit clos, voire de la «communauté réduite géographiquement» (Dubois, 1968, p. 60, n. 46) : «pays d'Europe, séparé de ses voisins par de hautes montagnes» (p. 646a), § 1)¹⁴. Jaucourt reprend le thème de la séparation de la Suisse d'avec les pays limitrophes au quatrième paragraphe (p. 646a)), après avoir donné des précisions sur sa situation géographique et sur ses limites naturelles et politiques :

«La Suisse n'est pas seulement séparée de ses voisins, mais quelques cantons le sont l'un de l'autre par des suites de montagnes, qui leur servent également de limites & de fortifications naturelles.»

Le thème de la défense du pays contre toute agression de l'extérieur vient renforcer celui de l'indépendance nationale et se transposera plus loin en amour de la liberté, joint à une politique de neutralité jalousement défendue.

Jaucourt prend en particulier l'exemple de la chaîne des Alpes qui sépare la Suisse de l'Italie (p. 646a), § 4; p. 646b), § 1), et presque aussitôt, un certain dépaysement est amorcé par une citation du comte [duc?] de Hamilton, relevant de la littérature alpestre, et par le thème de l'Arcadie :

«Il ne faut pourtant pas s'imaginer que ces montagnes soient des rocs nus, comme celles de Gènes. Elles portent la plupart de bons pâturages tout l'été, pour des vastes troupeaux de bétail ; & l'on trouve dans certains intervalles des plaines fertiles, & d'une assez grande étendue» (p. 646b), § 2).

À relever de même, cette remarque, apparemment anodine :

«La subtilité de l'air qu'on respire dans la Suisse & les diverses rivières qui y prennent leur source prouvent que ce pays est extrêmement élevé» (p. 646b), § 3).

Cette notion, à première vue objective, d'élévation géophysique fait que la Suisse se prête, toutes proportions réelles gardées, à la notion d'utopie naturelle. Selon Ruyer :

«Même un homme aussi peu artiste, ou du moins aussi peu esthète que Wells a été parfois aidé dans son essor vers l'utopie par une émotion esthétique : le récitant de l'*Utopie moderne* prend son vol et décolle du monde réel au cours d'une excursion dans une haute gorge des Alpes, dans cette Suisse si esthétiquement et socialement utopienne et qui a inspiré plus d'un rêveur de monde imaginaire : Nos regards s'étendent sur le Val Bedretto tandis que Villa Fontana et Airolo essaient de se dissimuler à nos yeux dans les replis de la montagne... et crac! en un clin d'œil nous voilà transportés dans un autre monde»¹⁵.

L'exceptionnelle qualité du site est également communiquée par la mention des lacs «beaux & poissonneux» (p. 646b), § 4), venant alimenter le thème de l'Arcadie et évoquant un certain degré de prospérité naturelle due à la pêche.

Mais très vite, l'idée d'un cadre *extra*-ordinaire et pastoral fait place à un commentaire d'ordre historique et politique, remontant à l'époque romaine : «Jules César est le premier qui ait fait mention du peuple helvétique comme d'une nation» (p. 646b), § 5). Or, qui dit nation

sous-entend autonomie et indépendance: le thème de la liberté fait son entrée et le ton de la vraie discussion est donné (p. 647a)). Elle s'oriente vers la notion de rébellion contre la tyrannie, illustrée par l'alliance des trois petits cantons d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden contre la maison impériale d'Autriche. Jaucourt loue sans la moindre réticence ni aucune trace d'ironie ce peuple qui n'avait que son courage et son amour de la liberté pour «se délivrer de l'affreux esclavage sous lequel il gémissait» (p. 647a), § 6), afin de s'unir en une confédération libre et indépendante.

Suit le thème de la conjuration politique contre les Habsbourg, scellée par le serment d'Arnold Melchtal, de Werner Stauffacher, et de Walter Fürst (p. 647a), § 7), représentant Uri, Schwyz et Unterwalden, dans l'ordre, et illustrant le concept d'*Eidgenossenschaft*, fondamental à l'identité de la Suisse et à son existence politique. L'admiration que porte le chevalier de Jaucourt à ces trois héros de la Suisse «primitive» se devine aisément, même si un préjugé national lui échappe, par cette remarque encline à nous faire sourire: «C'étoient de bons & d'honnêtes paysans; mais la difficulté de prononcer des noms si respectables, a nui peut-être à leur célébrité» (p. 647a), § 7).

La place accordée par Jaucourt au complot politique et à la révolte, en y joignant l'épisode de Guillaume Tell refusant l'humiliante soumission au bailli Gessler (*cf.* «Grisler», dans le texte) – presque toute une colonne, p. 647b) – est révélatrice d'un état d'esprit utopique, à interpréter ici comme étant «en désaccord avec l'état de réalité [sociale] dans lequel il se produit» (Dubois, 1968, p. 10; citation empruntée à Karl Mannheim)¹⁶:

«Ainsi quatre hommes privés des biens de la fortune & des avantages que donne la naissance, mais épris de l'amour de leur patrie, & animés d'une juste haine contre leurs tyrans, furent les immortels fondateurs de la liberté helvétique!» (p. 647b), § 4).

Hommes exceptionnels en ce sens qu'ils ne bénéficiaient d'aucun des avantages économiques et sociaux procurés par l'Ancien Régime et son système de privilèges, Melchtal, Stauffacher, Fürst et Tell sont salués par Jaucourt comme les héros de la liberté. Le point d'exclamation – le premier que nous ayons relevé dans l'article – est certainement suspect d'un enthousiasme révolutionnaire chez l'auteur.

En ce qui concerne la réaction de l'archiduc Léopold d'Autriche contre les «trois cantons rebelles», Jaucourt, conformément à la prédominance de l'Antiquité au XVIII^e siècle, indique que «[l]eurs citoyens se conduisirent comme les Lacédémoniens aux Thermopyles», lors de la bataille de Morgarten (1315) (p. 648a), § 1), faisant preuve d'une «bravoure» extraordinaire et arrachant définitivement – Jaucourt en est convaincu – leur liberté à l'opresseur étranger. La lutte pour la liberté étant contagieuse, il n'est guère étonnant que «d'autres pays & d'autres villes» se soient détachés «du joug de la maison d'Autriche» (p. 648a), § 3). Suit l'énumération des cantons qui vont se joindre aux trois états confédérés : Lucerne, Zürich, Glaris et Zoug; Berne, Fribourg et Soleure; Bâle et Schaffhouse, et enfin, Appenzell.

Après avoir mis en lumière la lutte farouche des Suisses pour l'indépendance et leur détermination à la défendre, Jaucourt passe à des considérations d'ordre strictement politique, relevant de l'identité nationale du pays :

«Les personnes un peu instruites conviennent que le corps helvétique doit plutôt être appelé la *confédération* que la république des *Suisses*, parce que les treize cantons forment autant de républiques indépendantes.» (p. 648a), § 4).

Le thème du républicanisme, annoncé plus haut par la référence aux Lacédémoniens (p. 648a), § 1), prend racine ici même et est aussitôt développé par la notion de fédéralisme :

«Ils [les treize cantons] se gouvernent par des principes tout différens. Chacun d'eux conserve tous les attributs de la souveraineté, & traite à son gré avec les étrangers; leur diete générale [assemblée représentative] n'est point en droit de faire des réglemens, ni d'imposer des lois» (p. 648a), fin § 4).

Deux paragraphes plus loin, après avoir souligné l'importance de la neutralité pour les Suisses et celle du mercenariat pratiqué par eux (sans toutefois exposer la contradiction comprise ici), Jaucourt amplifie la notion de gouvernement républicain en s'inspirant du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, dédié à la République de Genève (1755) :

«L'égalité, le partage naturel des hommes y subsiste autant qu'il est possible. Les lois y sont douces; un tel pays doit rester libre!» (p. 648a), § 6).

Deuxième exclamation, nouvel appel de Jaucourt à la liberté, mais aussi éloge d'une société proche de l'«état de nature». Il convient toutefois de préciser que ce républicanisme n'est pas à l'état «pur» : sept cantons sont une république «aristocratique, avec quelque mélange de démocratie; & six sont purement démocratiques» (p. 648a), § 7; p. 648b), § 1).

Jaucourt explique ensuite ce qui s'entend par «corps helvétique» (p. 648b), § 2), relève en passant que certains cantons sont catholiques et d'autres protestants, mettant indirectement en lumière un pluralisme religieux inexistant en France et laissant deviner un désir de liberté d'expression religieuse (p. 648b), § 3).

La péroraison réaffirme, par-dessus tout, l'importance que le chevalier de Jaucourt accorde à la liberté :

«Je me suis étendu sur la *Suisse*, & je n'ai dit que deux mots des plus grands royaumes d'Asie, d'Afrique & d'Amérique; c'est que tous ces royaumes ne mettent au monde que des esclaves, & que la *Suisse* produit des hommes libres.» (p. 648b), § 4).

La mention que ses habitants «y vivent heureux» (p. 648b), § 4), est révélatrice d'un élément fondamental au genre utopique, celui de l'eudémonisme collectif, et entraîne Jaucourt à une idéalisation de la Suisse en *eutopie* implicite, en «Pays où l'on est bien» : «Enfin dans ces pays [lire: régions] autrefois agrestes, on est parvenu en plusieurs endroits à joindre la politesse d'Athènes à la simplicité de Lacédémone.» L'enseignement éthico-politique proposé ici résout l'antithèse «Athènes-Sparte» et comble le *hiatus* entre «état de civilisation» et «état de nature».

Le troisième et dernier point d'exclamation relevé dans l'article consacré à la «Suisse», symbolise la sincérité de Jaucourt dans son appel aux Suisses contre les tentations du luxe étranger et l'oubli des lois qui s'y opposent :

«Que ces pays [régions] se gardent bien aujourd'hui d'adopter le luxe étranger, & de laisser dormir les lois somptuaires qui le prohibent !» (p. 648b), §§ 4 et avant-dernier).

Cette frugalité et cette simplicité évoquées ici dénoncent en «sous-texte» la décadence de l'Ancien Régime, à l'approche de la Révolution,

et encouragent le «culte» de la vertu rousseauiste. Le luxe n'a pas de place dans une République¹⁷.

L'article «Helvétiques» [«Helvétie»], dû également à la plume de Jaucourt, nettement favorable aux Suisses (t. VIII, pp. 108b)-109b)), établit d'emblée la distinction entre la Suisse historique (l'«Helvétie») et la Suisse moderne :

«Helvétiques (Les), *Géogr.* peuple particulier qui faisoit partie de la Gaule ; il mérite bien d'avoir un article dans cet ouvrage, & sous son ancien nom, & sous son nom moderne, pour lequel *voyez* Suisse.» (p. 108b), § 1).

L'article, relativement court (une colonne et 21 lignes), de teneur essentiellement historique déployant force érudition latine, fait remonter les origines de la Suisse à la période romaine, sous le règne de Jules César.

En transparence, le lecteur croit discerner la préoccupation du chevalier de Jaucourt concernant la définition du pays – l'identité nationale de la Suisse. Jaucourt mentionne, en effet, les deux grandes divisions du territoire comportant la Gaule (*cf.* «Bourgogne») et la Germanie (*cf.* «Allemagne») (p. 109a)).

L'on retrouve, réaffirmés dans la conclusion de l'article, les grands thèmes déjà discutés plus haut (*cf. art.* «Suisse»), qui confirment non seulement l'attitude admirative de Jaucourt face à la Suisse mais surtout sa perception du pays en utopie «en mouvement» où sont prônées les vertus économiques et morales de l'agriculture :

«... après 13 cent ans de sujétion, ce pays recouvra son ancienne liberté, & s'associa divers états voisins, qui n'étoient point de l'ancienne *Helvétie*, mais qui sont du corps Helvétique de nos jours, lequel corps a pris le nom de *Suisse*. C'est sous ce mot, que nous parlerons de la Suisse moderne, heureux pays, où les solides richesses qui consistent dans la culture des terres, sont recueillies par des mains libres & victorieuses.» (*D. J.*) (p. 109a) & b)).

L'article «Helvétique, adj.» qui suit (t. VIII, p. 109b) ; signé (G)¹⁸ est d'ordre politique et réaffirme les constituants sociaux de la Suisse moderne : «état indépendant & libre» (dern. §.), «la république de la Suisse» est composée de treize cantons «qui font autant de républiques particulières» (§ 2), exerçant une démocratie «mixte» et défendant une politique de neutralité. Un tiers de ce bref article est consacré à la notion de représentation du peuple par des députés qui se réunissent

régulièrement en assemblées générales délibératives ou diètes. La division religieuse du corps helvétique fait que «les catholiques tiennent leurs assemblées à Lucerne, & quelquefois ailleurs, & les protestants [...] à Arau» (avant-dernier paragraphe).

Même s'il ne s'agit que d'un extrait, le texte figurant à la col. b), page 358 de l'article «législateur» (t. IX) est des plus significatifs pour l'observateur du XX^e siècle, en quête d'utopie dans l'*EP*. Tout ce premier paragraphe, long de 49 lignes, s'inspire en effet des principes de J.-J. Rousseau et atteint, dans son intensité croissante, la force d'une ode à la liberté: «l'esprit de propriété» doit céder la place à «l'esprit de communauté», chaque homme se considérant comme «l'ami et non l'esclave des lois» (cité dans le texte). L'amour de la patrie le plus sincère fait que chaque citoyen renonce à ses avantages particuliers pour ceux du peuple tout entier. Chacun se voit comme la partie d'un tout et non comme une fin en soi:

«...chaque citoyen ne voit dans un citoyen qu'un membre utile à l'état; tous marchent ensemble & contens vers le bien commun; l'amour de la patrie donne le plus noble de tous les courages: on se sacrifie à ce qu'on aime».

N'est-ce pas la devise de la Suisse, «Un pour tous, tous pour un» et celle de la République française à venir, «Liberté, égalité, fraternité», manifestant l'état d'esprit *eutopique* de l'auteur de l'article (non signé), qui reprend la notion de patriotisme pour l'amplifier en un crescendo d'émotion bien rousseauiste. L'âme s'élève «au-dessus des petits intérêts», elle «[s']épure» de l'égoïsme et de l'injustice humains.

Contrairement à un état où règne le despotisme arbitraire (lire entre les lignes: la France), la république animée de «l'enthousiasme de la vertu», où chacun soumet librement sa volonté à la volonté générale, procure à ses *citoyens* (le mot apparaît trois fois dans le texte) le plus de bonheur et de sécurité possible; un tel état «reste en paix & y laisse les autres». Ici se trouve affirmée l'utopie militaire¹⁹.

L'auteur procède par antithèse en partie implicite – «état despotique» ou «faits jugés désastreux dans la société réelle»²⁰/ «République de la Suisse» ou «société idéale» – pour finalement «appeler» le lecteur à considérer la Suisse comme l'exemple d'utopie politique et sociale réalisée, à partir des constantes rousseauistes d'égalitarisme et d'indépendance:

«Voyez les Suisses, ce peuple citoyen, respectés de l'Europe entière, entourés de nations plus puissantes qu'eux : ils doivent leur tranquillité à l'estime & à la confiance de leurs voisins, qui connoissent leur amour pour la paix, pour la liberté, & pour la patrie». (t. IX, p. 358b)).

De là à l'*eutopie* incarnée, où règnent eudémonisme et eugénisme et même l'utopie économique il n'y a qu'un pas :

«Si le peuple où regne cet esprit de communauté ne regrette point d'avoir soumis sa volonté à la volonté générale, *voyez Droit Naturel* ; s'il ne sent point le poids de la loi, il sent encore moins celui des impôts ; il paie peu, il paie avec joie. Le peuple heureux se multiplie, & l'extrême population devient une cause nouvelle de sécurité & de bonheur». (p. 358b) ; ce passage suit immédiatement le précédent, *cf.* paragraphe précédent).

Tout est donc pour le mieux dans le Pays-où-l'on-est-bien.

Même sous forme d'extrait d'article, ce texte est peut-être le plus révélateur de tous ceux que nous avons examinés. Procédant par renversement de la réalité politique et sociale française de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'auteur lui substitue le postulat de la «Suisse des Treize». Mais sous l'effet d'un processus d'«idyllisation» (J. Starobinski), la Suisse prend les proportions irréelles de la République d'Utopie. Qu'à cela ne tienne : l'intérêt de l'utopie, dans son essence, réside plus encore dans les problèmes posés que dans les solutions proposées²¹.

II. La Suisse, en tant qu'utopie dans l'*Encyclopédie d'Yverdon* (1770-1780) : du «rêve» républicain à la réalité du système social de la Confédération helvétique²²

La publication de l'*Encyclopédie d'Yverdon* par Fortuné-Barthélemy de Félice (1723-1789), éditeur, imprimeur et homme d'affaires engagé à fond sur le marché européen du livre, marque l'un des «temps forts» de l'imprimerie et de la «librairie» en Suisse romande dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, période particulièrement florissante en ce domaine pour la Suisse d'expression française²³.

Le milieu protestant suisse français qui, d'une façon générale, avait fait bon accueil à la pensée des Encyclopédistes parisiens, va s'avérer tout aussi favorable à la conception et à la réalisation du projet

monumental de Félice, à savoir son *Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, comprenant quarante-deux volumes in-4°, dix volumes de *Planches* et six volumes de *Supplément[s]*, le tout publié entre 1770 et 1780. L'on ne peut qu'admirer l'ambition, l'esprit d'entreprise et la détermination de Félice²⁴.

Contrairement à ses devanciers et concurrents français de l'*Encyclopédie de Paris*, Félice adopte un point de vue *européen* démarche qui souligne la modernité de sa pensée mais surtout son sens aigu du commerce: il y va de la vente de l'ouvrage par souscription, en compétition serrée avec l'*EP* et avec ses rééditions, autant que de la diffusion des idées de Félice et de son «Groupe», contenues dans les pages des articles «refaits» (R), «nouveaux» (N), ou «complétés» (entre deux astérisques * ____ *): «Ce sont des additions faites à des articles anciens ou nouveaux, qui ont été fournies par un auteur différent de celui de qui vient l'article même», *EY*, t. I, p. xiii) – articles consacrés à la métaphysique, à la religion et à la morale, de même qu'à la politique. Notons en passant que certains articles seront reproduits *in extenso* de l'*EP*, ce qui est aussi significatif pour l'analyse des idées de Félice et de ses collaborateurs²⁵.

Au fils d'Albert de Haller, Gottlieb-Emanuel (1735-1786), collaborateur à l'*EY* sous l'initiale (H), qui avait peine à s'adapter au point de vue culturel pluraliste de Félice, le maître d'œuvre écrit: «Mes lettres n'ont d'autre but que de vous prier de ne pas perdre de vue l'intérêt général de toute l'Europe dans vos articles. Ce n'est pas à la quantité de feuilles que je regarde, mais à l'utilité et à l'intérêt des matériaux. Je mets dehors tout ce que les Français avaient fourré dans cet ouvrage n'intéressant que la France et je serais bien fâché qu'on pût me reprocher que je remplace les inutilités françaises par les inutilités helvétiques»²⁶. Il importe, bien entendu, de faire la part de l'exagération dans de tels propos. L'essentiel est que Félice refuse tout ethnocentrisme, en faveur d'un point de vue *inter-national*.

La presque totalité des articles sur la Suisse relève de la plume de Vincent-Bernard de Tschärner («D'A.»), historien suisse et bailli d'Aubonne, petite ville du Pays de Vaud sous domination bernoise, en territoire protestant.

Pris dans leur ensemble, les articles de Tschärner, membre éminent de la *Schweizerische Aufklärung* – des Lumières suisses – et ami de J.-J. Rousseau, sont excellents pour les solides connaissances qu'il y

déploie, en matière d'histoire et de politique (pouvant aller bien au-delà de son sujet), de même que pour leur précision et leur clarté. On observe chez Tscharner un souci constant de vérité ou d'objectivité entraîné par l'esprit de rigueur scientifique allié à un profond patriotisme. Trente-trois pages sont consacrées au «Corps helvétique», onze pages à la «Suisse»; il n'est pas par ailleurs jusqu'à la plus petite ville suisse qui ne soit mentionnée dans l'*EY*: seul un authentique amour pour son pays peut inspirer un tel labeur.

L'article «Confédération helvétique, (N), *Politique*» (t. X, p. 764b)), renvoie le lecteur à l'article «Corps helvétique, (N), *Histoire, Droit politique public*» (t. XI, pp. 587b)-620a)) et à celui sur la «Suisse (R), *Géographie Moderne*» (t. XXXIX, pp. 527b)-538b))²⁷. C'est par l'examen de ces trois textes que nous nous proposons de nous engager dans le labyrinthe de l'*EY* afin d'en extraire les éléments utopiques se rapportant à la Suisse des années 1770-1780.

Contrairement aux idées du chevalier de Jaucourt, il n'est pas question pour Tscharner d'«exercice mental sur un possible latéral»; moins encore de fuite vers un ailleurs social déjà en grande partie réalisé. Pas de déguisement symbolique d'un enthousiasme révolutionnaire, comme c'était le cas chez l'idéologue français, face à sa propre société en proie à l'agitation sociale et politique. Point d'évasion, enfin, hors d'un monde social en état de décomposition.

La Suisse en tant que «possible» utopien (*cf.* «les choses pourraient être autrement»), se trouve concrétisé(e) dans l'*EY* en un «programme à réalisations possibles», sinon «immédiates» du moins progressives (*cf.* R. Ruyer, p. 8), dont Tscharner fait l'analyse, ancrée dans la réalité politique et historique de son propre pays. La règle du «jeu utopique» se trouve donc fondamentalement changée.

D'emblée, l'exactitude s'impose et laisse entendre la complexité du système politique suisse. Dans le premier article sur la «*Confédération helvétique, (N), Polit.*», on peut lire (t. X, MDCCLXXII, p. 764b)):

«Cette dénomination, dont quelques auteurs font usage, pour désigner la république confédérée des ligues Suisses, n'est pas exacte, ni adoptée dans le droit public. Nous renvoyons le lecteur aux articles *Corps helvétique & Suisses*» (D'A.)²⁸.

L'article «*Corps helvétique, (N), Hist. Droit Polit. Pub.*» (t. XI, pp. 587b)-620a); signé (D'A.)), nous permet d'entrer dans le vif du

sujet. Il se présente sous la forme d'un précis du droit politique public suisse, allant de la fondation de la Confédération en 1315 (union perpétuelle de défense d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden), à la Suisse des Treize cantons, telle qu'elle existait en 1772, date de publication du t. XI de l'*EY*.

Nous ne nous étendrons pas sur les qualités de Tschärner, déjà mentionnées, et qui se manifestent dans cet article de trente-trois pages (nous insistons) : logique, précision, clarté ; une indiscutable maîtrise du sujet alliée à de solides connaissances d'Histoire européenne, avec, en plus, un sens critique affirmé. L'historien se double du penseur politique qui s'interroge sur l'*essence* du système politique suisse, autant que sur sa formation à travers les siècles et sur son avenir :

« Pour nous mettre en état de tracer le plan du système politique, plutôt composé que combiné de la république fédérative des Suisses, il [est] nécessaire d'en examiner séparément les parties, leur rapport ou leurs proportions relatives, les points de contact ou d'appui de ces parties, leur combinaison progressive, les noeuds qui les unissent, & l'effet de ces diverses réactions ; de ces différens ressorts sur le mouvement général & sur la force totale du *corps* entier. Quels sont le but & la fin de la ligue des Suisses ? Quels sont les engagements essentiels & réciproques des cantons entr'eux, les avantages que chaque membre a droit de se promettre de la confédération, & les obligations qui en résultent ? La différence entre les cantons & les associés, en quoi consiste-t elle essentiellement ? Quelles sont les formes du régime de cette ligue nationale ? Quels sont enfin les intérêts politiques & du *corps* entier, & de ses membres, par rapport aux puissances voisines ? Les réponses à ces questions entrent essentiellement dans les vues de cet article ; elles en feront la conclusion. » (p. 611b), § 2).

Aux grandes lignes de force de la Suisse, esquissées par Jaucourt et lui servant de projection utopienne, il faut substituer la scrupuleuse construction par Tschärner d'un système social qui se distingue par son dynamisme, sa variété et sa complexité. « C'est une singularité », selon Tschärner, « [que] cette association si diverse, de petits peuples libres, qui se gouvernent par des principes si différens... » (p. 610a)²⁹.

La discussion se présente sous forme de « narration abrégée » des progrès de la ligue des Suisses (*cf.* p. 591a) ou comme « le tableau raccourci des révolutions de la constitution nationale » (p. 594a)). L'auteur divise l'espace historique en trois époques « de l'histoire du droit public des Suisses », à savoir : 1) la période allant de 1315 à 1353, qu'il définit comme la « première ligue » de défense des trois cantons

forestiers («Waldstätte»), qui constituent «la base de l'association fédérative des Suisses» (p. 588a)). Il convient toutefois de nuancer :

«Nous ne pouvons trop le répéter, pour fixer l'idée qu'on doit se faire de l'union des cantons Suisses ; elle n'étoit, dans son origine, qu'une association auxiliaire, pour préserver d'une usurpation violente des franchises limitées. Tous les confédérés n'étoient pas d'abord directement liés entr'eux, & leur association n'excluoit pas toute liaison du même genre avec d'autres. Ce n'est que depuis la convention de Stantz & l'alliance des huit cantons avec Fribourg & Soleure, en 1481, que la ligue revêtit le caractere d'une union stable, générale & nationale.» (p. 614a), § 2).

Cette «nouvelle confédération» d'Uri, de Schwyz et d'Unterswalden atteint successivement le nombre de huit cantons ou états confédérés (Lucerne, Zürich, Glaris, Zoug et Berne) et restera fixée à ce nombre «pendant environ cent & trente ans» (p. 588a)). 2) La deuxième époque de la formation du *corps* de la *nation* (la présence du mot «nation» augmente à mesure que l'auteur se rapproche de la période «moderne» des années 70; *cf.* en particulier, p. 619, en conclusion de l'article), allant de 1481 à 1513, se distingue par une politique d'expansion de la ligue visant l'acquisition de bailliages communs :

«L'acquisition des bailliages communs formoit un nouvel anneau à la chaîne qui lie les parties fondamentales, pour ainsi dire, du *corps Helvétique.*» (p. 593b)).

Tscharner formule toutefois aussitôt une réserve importante qui va lui servir de thème «conducteur» dans l'article tout entier :

«Il ne nous paroît pas, cependant, que ces sujets de la république confédérée puissent exactement être considérés comme une partie constituante du *corps Helvétique.* Cette propriété commune est un nouveau lien pour les seuls cantons qui en jouissent en indivision...» (p. 593b)).

Plus loin, Tscharner réaffirme que «[c]es associations de souveraineté ne sont au fond, que des relations particulieres entre un nombre déterminé de cantons intéressés dans ces indivisions de domaines» (p. 602a)).

Pendant cette deuxième période de la constitution nationale suisse, le *corps* helvétique passe de huit à dix cantons, puis à douze (Fribourg, Soleure; Bâle et Schaffhouse). Enfin, la troisième et dernière époque,

3) allant de 1513 (accession d'Appenzell) à la fin du XVIII^e siècle, comprend la Suisse des treize cantons (p. 598b)).

Tscharner examine cette troisième période «moderne» (1513-1772) selon trois catégories d'événements (p. 599a)) :

«1°. L'acquisition de quelques terres & sujets, soit au profit commun de plusieurs cantons, soit pour celui de quelques cantons en particulier, par lesquelles les bornes de la Suisse proprement dite & les engagements auxiliaires, réciproques entre les confédérés, furent un peu plus étendus. 2°. Les divers pactes, conventions & traités de pacification, entre les cantons, à l'occasion des événements, qui intéressoient la constitution intérieure de la Suisse. 3°. Les engagements pris avec des puissances étrangères, ou par tout le *corps Helvétique*, ou par divers cantons.» (p. 599a)).

Dans sa brève introduction (pp. 587b)-588a)), l'auteur propose une définition du «corps helvétique», qui établit d'emblée la distinction fondamentale à toute sa discussion déjà relevée entre le *corps* de la nation proprement dit, formé des treize cantons, et les autres états de la Suisse associés et alliés, ne faisant pas partie de «la masse de la ligue comme un seul corps politique individuel» (p. 617a)), ce qui soulève, bien entendu, la question de l'identité nationale du pays :

«**Corps Helvétique**, (N), *Hist. Droit Polit. Pub.* C'est ainsi qu'on désigne en françois la masse entiere des petites républiques de la Suisse, considérées comme une confédération nationale. Cette dénomination répond à celle d'*Eidgenossenschaft*, ou d'*association par serment*, adoptée par les Suisses même dans leurs traités d'alliance & dans le style de leurs chancelleries. Comme le terme de *corps Helvétique* embrasse également les treize cantons & les autres États de la Suisse, leurs associés ou alliés, l'idée d'union générale n'est pas, à beaucoup près, exacte.» (pp. 587b)-588a)).

Cette distinction, implicite dans l'article précédent (*cf.* t. X, p. 764b)), va servir de principe d'organisation pour l'exposé de la question :

«Pour mieux fixer les idées des lecteurs sur la constitution politique & sur le droit public des Suisses, il convient de parler d'abord de la confédération des cantons mêmes, & d'indiquer les différentes époques de son accroissement; nous parlerons ensuite de l'état de leurs associés & des alliés dans la Suisse.» (p. 588a), §2).

L'examen critique de la première ligue de «la Suisse des Huit» entraîne un nombre de réflexions sur la difficulté de cohésion entre les cantons et met en lumière le problème de l'unité nationale :

«...les premiers Suisses, en formant leur ligue, n'avoient ni le projet d'un cantonnement isolé, indépendant, ni même celui d'une union générale, uniforme, exclusive, d'un système soumis à un régime fixe & combiné...» (p. 591b), § 3).

À comprendre comme l'absence de «modèle» de république ou de confédération à proprement parler³⁰. Grâce à ses petites conquêtes, la Suisse va s'orienter vers une société fédérative (p. 593a)).

Les expressions de «fidélité sociale» (p. 613a)), d'«obligation confédérale» (p. 613b)), d'«obligation fédérative» (p. 613b)), de «fraternité nationale» (p. 597b), *cf.* Stans); l'affirmation de «l'esprit national» (p. 599a)) des Suisses laissent bien entendre la nécessité de la réaffirmation périodique «de leur attachement sincère & constant à l'union étroite & perpétuelle, formée par leurs ancêtres» (p. 613b)), de même que «la prépondérance de l'obligation fédérative sur tout autre engagement» (p. 613b)). Tschärner énonce l'idéal à atteindre, lorsqu'il écrit:

«Des brouilleries entre les confédérés Suisses [*cf.* guerres de religion ; rivalité entre cantons aristocratiques et démocratiques ; jalousie de certains cantons sur d'autres, plus riches et plus puissants] les empêchoient de donner à leur ligue la forme complète & solide d'une constitution nationale & uniforme, & d'établir cet accord entre les parties, aussi rare que nécessaire dans un *corps* politique composé.» (p. 629 [600], b), § 2).

Revendiquant un droit public national, l'auteur déplore, dans la conclusion de l'article, l'absence de constitution fédérale, mettant ainsi en lumière l'implicite fragilité de l'édifice public:

«Les conditions des traités, quelques conventions de police générale, ne sont point des constitutions, qui puissent faire envisager la masse de la ligue comme un seul *corps* politique individuel. La seule constitution, vraiment nationale, que nous connoissions, c'est l'Etat d'une armée confédérale, réglé en 1668 entre les cantons & quelques associés de la ligue ; encore ne doit-il être envisagé que comme un plan éventuel de défense, adopté par divers États alliés.» (p. 717 [617] a), §§ 2 et 3)).

Si la Suisse «construite» par Tschärner, dans son article «*Corps helvétique*» (*EY*, t. XI, MDCCLXXII, pp. 587b)-620a)), relève peu ou point de l'utopie, telle que nous en avons établi les principes au début de notre propre étude, son existence nous semble tenir du «miracle» – politique s'entend, voire d'un tour de forces économiques et patrioti-

ques. C'est l'impression que le lecteur retire de tout l'article et qui se trouve affirmée, dans la conclusion, par une métaphore et une analogie frappantes :

«On pourroit comparer [la ligue Helvétique] à ces grands monumens que les seuls efforts des bras, sans le secours de l'art, ont quelquefois élevés dans des siècles encore barbares ; ils frappent l'oeil par la hardiesse de l'entreprise & par leur rusticité sublime ; leur solidité tient plus de l'assimilation naturelle des masses que de la liaison exacte des parties. De même l'union des républiques Suisses repose davantage sur le rapport de leurs intérêts & sur l'heureuse assiette de leur pays, que sur l'équilibre calculé ou un système politique ; & peut-être n'en doit-on que mieux augurer de sa perpétuité.» (pp. 616b)-[617 a]).

Il est temps de considérer le troisième article extrait de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, sur la «Suisse» et sa géographie (t. XXXIX, MDCCLXXV, pp. 527b)-538b)), signé (D'A.). Tscharner définit le pays par rapport aux autres nations européennes, conformément au point de vue *international* de Félice :

«*Suisse, la*, (R), *Géog. Mod.* Les géographes modernes désignent par ce nom, tout le pays situé entre les confins de l'Allemagne, de la France & de l'Italie, occupé non-seulement par les Suisses ou les treize cantons de la ligue, mais par divers autres petits États alliés ou sujets de ces premiers.» (p. 527b)).

Dans cet article de onze pages qui confirme les qualités de précision, de clarté et de logique propres à l'auteur, les Alpes occupent une place privilégiée où se manifeste le talent de la description de Tscharner, relevant beaucoup plus de la littérature que de la géographie physique. À un certain «moment» du texte, après avoir fixé les limites du «site des hautes Alpes de la Suisse» «[e]ntre [les] deux extrémités [de l'Adriatique et de la Méditerranée]» (p. 529a), § 2), Tscharner indique que «l'ensemble des Alpes forme un seul & vaste amphithéâtre, qui [la phrase prend son envol utopique], s'élevant par degrés depuis les plaines voisines, se termine enfin dans [] ... ces monts sourcilleux, Qui pressent les enfers & qui fendent les cieux!» (p. 529a), § 2 fin). Le «coup d'envoi» utopique est donné ; les amarres sont rompues : «Le voilà ce théâtre et de neige et de gloire» (Voltaire).

Le paragraphe suivant mérite d'être cité intégralement :

«Plus ces monts s'élevent, & plus leur hauteur surpasse proportionnellement la largeur de leurs bases. Les pointes les plus apparentes, appelées *cornes*, (*horn*) dans

la Suisse allemande; *dents* ou *aiguilles*, dans la Suisse française ou romande; *pezi*, par les Lombards, semblent s'élaner dans la région pure de l'éther; celles qui se trouvent placées sur les bords d'une grande chaîne, par leur élévation prodigieuse, par leur blancheur éblouissante, ou par les teintes de pourpre & de rose qu'elles réfléchissent dans un tems clair, au lever & au coucher du soleil, se font appercevoir d'aussi loin, que la vue la plus longue peut porter; elles se présentent comme les plus anciens monumens de la terre, échappés aux terribles révolutions de ce globe.» (p. 529a), dern. par. & b), § 1).

Deux paragraphes plus loin (p. 529b)), l'utopie prend la forme d'un tableau, qui n'est pas sans évoquer Hodler; plus près de nous, le Samivel de *Montagne Paradis* ou du *Rêve romantique*. On nous permettra de citer ce passage qui annonce, par sa description du site naturel, l'un des aspects du pittoresque romantique du XIX^e³¹:

«Souvent, loin au dessous de ce point d'élévation, on ne trouve encore aucune trace de végétation; souvent le roc, dépouillé de terre par les fontes & les éboulemens, ne présente sur les bords des vallons que des précipices effrayans & des écueils inaccessibles. Ainsi le tableau si majestueux, à la première vue, de ces grandes pyramides glacées, de ces abîmes profonds, parsemés de pointes brillantes parmi les débris des rochers bouleversés, n'offre bientôt à l'œil accoutumé que le triste aspect d'un vaste désert, où il n'apperçoit d'êtres vivans que quelques chamois effarouchés, ou des vautours qui planent au-dessus de cette horrible solitude, & mêlent leurs cris aigus au bruit sourd des torrens & des [a]valanches, souvent si fatales aux habitans des vallées. C'est sur-tout vers la fin du jour, quand le dernier crépuscule teint les glaciers d'une pâleur mourante & qu'une nuit plus épaisse qu'ailleurs, semble couvrir l'horison resserré, ou dans des tems pluvieux, quand les nuages, pressés entre ces barrières glacées, descendent jusques sur les forêts sombres des vallons; c'est alors qu'il faut être habitué à ce tableau, pour ne pas en recevoir des impressions noires.» (pp. 529b), dern. par. & 530a), § 1).

Le pouvoir descriptif de Tschärner, partagé entre la fascination et la crainte, n'est pas sans rappeler l'évocation par Rousseau des rives du lac de Biènné, «sauvages» et «romantiques»: «[...] le pays est peu fréquenté par les voyageurs; mais il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrens qui tombent de la montagne.»³².

À la fin de son article (p. 538a)), Tschärner annonce l'article «**Suisses**», prévu au *Supplément* de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, censé discuter «tout ce qui a rapport à l'état moral & à la force politique de la nation» («nous y traiterons de la population du pays & de l'industrie

des habitans en fait d[’agri]culture»). Mais au *Supplément*, tome VI, une surprise nous attend : l’article annoncé n’y figure point. N’est-ce pas le hasard qui joue ici en faveur de l’*outopie* ?

Jeu de mots à part, la conclusion proprement dite de l’article consacré à la géographie physique de la *Suisse* (p. 538b)), offre une réflexion personnelle de Tscharner, inspirée du sujet. Si ce dernier commentaire ne relève pas de l’*utopie*, il confirme en tout cas l’idéal de l’*Aufklärung* – des Lumières suisses – «...pour avancer vers ce haut degré de force & de félicité publique, qui doit être le but invariable de tout gouvernement. (D’A.)».

Cette «absence de texte» chez Tscharner se trouve amplement comblée par la publication de son *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse*, paru en deux volumes in-8° en 1775 (année de publication du tome XXXIX de l’*EY* où figure – nous l’avons vu – l’article «Suisse», *Géographie moderne*), à Neuchâtel, chez J.P. Jeanrenaud et Cie. – Par William Coxe aussi (cité à la n. 32), dont les *Sketches of the Natural, Civil, and Political State of Swisserland* (Londres MDCCLXXX), communiquent bien la même philosophie politique que celle de Tscharner; fait confirmé par plusieurs références à celui-ci (p. 349, par exemple), et par la «Bibliographie» (cf. «Postscript», p. [473]). Félice n’y est pas oublié non plus³³.

III. Conclusion. La Suisse, en tant qu’*utopie* dans l’*Encyclopédie de Paris* (1751-1780) et l’*Encyclopédie d’Yverdon* (1770-1780) : essai de synthèse. Projection du possible et construction du réel socio-politique suisse

La longueur du présent travail nous autorise à conclure dans les plus brefs délais. En voici l’essentiel :

Notre étude sur l’*Encyclopédie de Paris* et sur l’*Encyclopédie d’Yverdon*, concernant la Suisse, a permis de définir la place que ce pays occupe dans la pensée politique et sociale des Encyclopédistes français et suisses entre 1751 et 1780.

Effort conscient, de part et d’autre, d’autant plus intéressant que la Suisse, au XVIII^e siècle, est mal connue, méconnue, ou pire, inconnue. La définition du pays se crée généralement «de l’extérieur», elle lui est imposée, la Suisse étant ou devenant ce que voyageurs, écrivains ou

observateurs veulent bien y voir. La Suisse tourne au thème littéraire «idyllique» (cf. Voltaire et son «*Epître*» sur «[L'Auteur] arrivant dans sa terre près du lac de Genève», 1755, dont Tschärner cite deux vers [t. XXXIX, p. 529a), § 2 fin]) ou au thème politique, chantant la liberté helvétique au sein d'une riante nature (là encore, Voltaire donne le ton de son euphorie des premiers temps aux Délices)³⁴. Il n'est pas exagéré de parler d'un certain «mirage» (J.-M. Carré) de la Suisse au XVIII^e siècle, vu ce phénomène d'appropriation de sa réalité.

La question de l'identité nationale de la Suisse, de tout temps fondamentale, vu son pluralisme linguistique et culturel (religion y compris), nous semblait donc cruciale au moment où elle prend forme, alors que le mouvement des Lumières français et suisse (*Aufklärung*) est en plein essor.

Prenant comme base théorique le concept littéraire de l'*utopie*, nous avons étudié la présence de la Suisse, sous ses divers aspects utopiques (Pays Idéal ou Pays de Nulle Part? «Pays-que-le-cœur-désire» ou simple vue de l'esprit?), dans l'*Encyclopédie de Paris* de Diderot et d'Alembert et dans l'*Encyclopédie d'Yverdon* de Barthélemy de Félice. En privilégiant le texte des articles de l'*EP* et de l'*EY* qui nous semblaient le mieux résumer le problème, nous avons résolu la question, «Comment la Suisse était-elle vue au XVIII^e siècle, et par qui?»

Des deux tendances utopiques antithétiques (mais non réciproquement hostiles) dégagées de l'*EP* à propos de la Suisse, «Arcadie↔République», nous avons montré que la pensée du chevalier de Jaucourt, auteur de la plupart des articles sur la Suisse, se dirigeait vers «l'État social», vers la société de l'avenir ou la modernité; ce que nous avons appelé l'utopie rousseauiste «en mouvement».

Face à la désagrégation politique et sociale progressive de la France de l'Ancien Régime, Jaucourt prend la Suisse comme «modèle» d'un «possible latéral» politique et social. Cette société «parallèle» à la sienne lui donne la possibilité de faire la critique de la monarchie absolue arbitraire. La Suisse, dans l'*EP*, est «utopie» dans la mesure où elle va participer, par la tangente du texte encyclopédique, à la «déconstruction» mentale du système social français ou, si l'on préfère, à la prise de conscience philosophique qui précipitera la Révolution de 1789.

Même si les articles consacrés à la Suisse par Jaucourt s'en tiennent aux grandes lignes de force de la réalité politique et sociale de la Suisse

(liberté, indépendance, égalitarisme inspirés de la pensée de Jean-Jacques Rousseau), il nous faut souligner l'admiration enthousiaste de Jaucourt pour ces héros de la liberté. En effet, s'il n'offre qu'une esquisse politique et sociale sommaire de la Suisse, nous devons reconnaître à Jaucourt le mérite de prendre conscience de la réalité suisse et de vouloir à son tour propager cette réalité à travers l'Europe pensante, par l'intermédiaire de l'*Encyclopédie de Paris*. La Suisse paraît à Jaucourt comme le modèle d'une société réalisable, établie sur le principe d'un pluralisme démocratique.

Dans l'*Encyclopédie de Paris*, la Suisse émerge comme le «Pays-que-la-raison-désire»: visualisation ou projection mentale d'un «projet» d'état politique et social conforme à l'esprit des Lumières.

Lorsque nous considérons la Suisse dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*, nous passons, en quelque sorte, du «rêve» républicain à la réalité du *système social* de la Confédération helvétique. Le «jeu» utopique politique et social est sensiblement changé puisque les textes d'articles dus à Vincent-Bernard de Tschärner sont ancrés dans la réalité de la Suisse des années 1770.

La Suisse en tant que «possible» utopien («les choses pourraient être autrement» et je milite pour cet «autre» politique) se trouve concrétisé(e) dans l'*EY*, grâce aux connaissances approfondies de Tschärner en matière d'histoire, de politique et de droit (non seulement suisses mais *européens*), connaissances animées par un patriotisme authentique. Nous ne reviendrons pas sur les nombreuses qualités déployées par l'auteur, ni sur l'étendue de certains de ses articles-fleuve. L'historien se double du penseur politique qui s'interroge, de l'intérieur, sur l'*essence* du système politique suisse, autant que sur sa lente et parfois difficile formation à travers les siècles, de même que sur son avenir de *nation* au sein de l'Europe moderne du XIX^e siècle. Tschärner offre aux lecteurs et souscripteurs européens de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, la scrupuleuse construction du système social suisse qui se distingue par son dynamisme interne, sa variété et sa remarquable complexité.

Si Tschärner n'a rien d'un révolutionnaire à couvert (*cf.* Jaucourt), voire d'un utopiste, s'il veut contribuer à éclairer les esprits à propos de «ce qui est» et les encourager à défendre ce qui a déjà été patiemment mis en place, nous le voyons tout de même tourné vers l'avenir, par son affirmation répétée dans l'*EY* de la nécessité de cohésion et d'union nationales, véritable défi posé à la Suisse. Il faut à la Suisse une

constitution tel est l'idéal à atteindre. Les textes de Tschärner contribuent à préparer la Suisse du XIX^e siècle. Conscients de la fragilité de la construction fédérale, au sein d'une Europe en pleine effervescence idéologique et socio-politique, Tschärner, Félice, l'*EY* sont les précurseurs de la première «prise de conscience» de la constitutionnalité suisse des années 1870³⁵.

Beaucoup plus que de l'utopie, dont nous avons pourtant relevé des traces dans ses écrits, la Suisse tient, pour Tschärner, du «miracle» politique, voire d'un tour de forces économiques et patriotiques, par «l'union étroite et perpétuelle» de ses états confédérés, de même que par «la prépondérance de l'obligation fédérative sur tout autre engagement» qu'ils pourraient prendre. Le temps a donné raison à Tschärner.

* * *

Transition

«La Suisse dans l'avenir européen. Trois utopies: pays pilote, parc national ou district fédéral européen?»

Denis de ROUGEMONT, *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux* (1965/1970)

Face à la nouvelle Europe, un nouveau défi se présente à la Confédération helvétique: réaffirmer, comme le disait déjà Tschärner, son «attachement sincère & constant à l'union [...] perpétuelle, formée par [ses] ancêtres» (*cf.* article «Corps helvétique», *EY*, t. XI, p. 613b)), tout en acceptant de devenir une nation européenne. Face à l'incertitude et à une forme d'angoisse existentielle (*anomie*) que pourrait ressentir la Suisse, il nous semble opportun de rappeler la conclusion du *Journal des Deux Mondes* (déc. 1946), où Denis de Rougemont écrit:

«Contre les risques qui se lèvent, l'esprit de risque est la seule assurance. Les valeurs de demain, s'il y en a, seront maintenues ou reposées par les hommes [et les femmes] qui auront su, pour leur compte, *s'équilibrer dans le chaos*, aussi loin d'ignorer son étendue que de céder à ses vertiges.»³⁶.

Pour paraphraser D. de Rougemont (p. 233, souligné par lui): soyons prêt à «*maîtriser* l'aventure».

Qu'il soit enfin permis de souhaiter que le fédéralisme suisse, dont la stabilité a fait ses preuves, puisse servir de «modèle» aux constructeurs de l'Europe de 1992³⁷.

Notes

¹ Les ouvrages abondent en ce domaine. Nous nous en tiendrons à l'essentiel, servant de base à notre étude: Robert DARNTON, *The Business of Enlightenment. A Publishing History of the «Encyclopédie», 1775-1800*, Cambridge, Mass. et Londres 1979; Jacques PROUST, *L'Encyclopédie*, Paris 1965, John LOUGH, *Essays on the «Encyclopédie» of Diderot and D'Alembert*, Londres, New York, Toronto 1968, Charly GUYOT, *Le Rayonnement de l'Encyclopédie en Suisse française*, Université de Neuchâtel 1955.

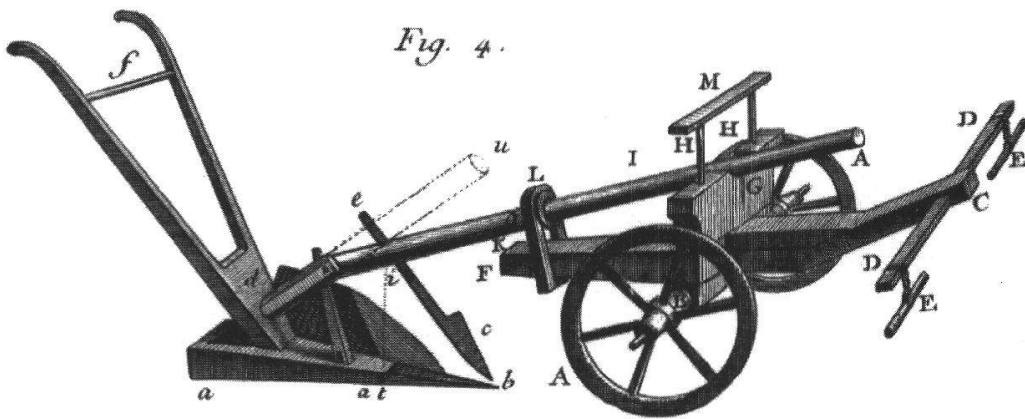
En dernier lieu, nous faisons référence «en bloc», pour l'étude générale de l'*EP*, les notes 10 (Jaucourt) et 18 (abbé Edme-François Mallet), à l'ouvrage récent et absolument indispensable de Frank A. KAFKER, avec la collaboration de Serena L. KAFKER, *The Encyclopedists as individuals: a biographical dictionary of the authors of the Encyclopédie*, The Voltaire Foundation, vol. 257 de la série des *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford 1988, pp. 175-180 (Jaucourt); pp. 238-243 (Mallet); n°60 (Jaucourt), p. xix («Chart of biographical information»); n° 83 (Mallet), p. xx («Chart...»); p. xxvii («The symbols used in the *Encyclopédie* to designate some authors», pp. xxvii-xxviii); «Index», p. 419 (Jaucourt) et p. 423 (Mallet). Le lecteur intéressé pourra se référer aux excellentes bibliographies contenues dans les ouvrages cités, afin de poursuivre l'étude de la question.

² Raymond RUYER, *L'Utopie et les utopies*, Paris 1950, «Les Problèmes sociaux et les problèmes humains d'après les utopies contemporaines», Université de Nancy 1953, fasc. n° 3, pp. 1-26; Claude Gilbert DUBOIS, *Problèmes de l'utopie*, Paris 1968 (1), n° 85; «Éléments pour une géométrie des non-lieux», *Romantisme*, 1971, n° 1-2, pp. 187-199.

Nous renvoyons à la Bibliographie de base de Cl. G. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 61-64, et aux ouvrages cités en notes par R. RUYER, *op. cit.* L'on consultera avec profit les essais consacrés aux «Utopies et utopistes», dans les *Actes du Cinquième Congrès International des Lumières* (Pise août-sept. 1979), *Transactions of the Fifth Intern. Congress on the Enlightenment*, publiés dans la série des *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford 1980, vol. 191 (II,6), pp. [609-]742; sous la présidence du professeur Bronislaw Baczko. Cf. enfin l'étude récente par Ruth LEVITAS, *The Concept of Utopia* (à propos de l'utopie libérale et marxiste au XX^e s.), Syracuse, New York 1990; Bibl., pp. 216-219 et Jean-Michel RACAULT, *L'Utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761*, SVEC, vol. 280, 1991.



Fig. 4.



Gravé sous la Dir. de ch. Boilly.

Agriculture, Labourage.

a Fribourg en Suisse 1775.

Pour ce qui est du concept de l'utopie et de sa définition, cf. Karl BECKSON et Arthur GANZ, *Literary Terms. A Dictionary*, New York 1975, pp. 266-267 ; J. A. CUDDON, *A Dictionary of Literary Terms*, Garden City, New York 1977, pp. 716-719 ; Krishan KUMAR, art. «Utopianism» in *The Social Science Encyclopedia*, p.p. Adam Kuper et Jessica Kuper, Londres 1985, pp. 878-879 ; George KATEB, art. «Utopianism : I. Utopias and Utopianism», in *International Encyclopedia of the Social Sciences*, 1968, vol. 16, pp. 267-270.

³ Les deux ouvrages de William Coxe que nous avons utilisés pour l'état de la question (dans leur édition originale anglaise) sont chacun complétés d'une liste bibliographique des ouvrages essentiels sur la Suisse au XVIII^e siècle, qui devaient servir de base au voyageur-observateur anglais. Celle de 1789, forte de 63 titres, incorpore – à 4 ouvrages près – la liste de 1780. L'on fera donc bien de se référer aux deux : cf. William COXE, *Travels in Switzerland. In a series of Letters to William Melmoth, Esq.*, in 3 volumes, Londres 1789, vol. II, «Appendix», pp. [399-]408 ; *Sketches of the Natural, Civil, and Political State of Swisserland*, Londres MDCCLXXX, «Postscript,» p. [473].

⁴ Cf. en fin d'article, «**Transition**».

⁵ Extraits de l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, Par une Société de Gens de Lettres ; Mis en ordre et publié par M. Diderot, ... ; nouvelle impression en facsimilé de la première éd. de 1751-1780, Stuttgart/Bad Cannstatt 1966-1967 ; 35 volumes. C'est à cette édition-ci que nous nous référons tout au long de ce travail.

Tous les articles que nous avons lus, se rapportant à la Suisse et à ses divers aspects, de même qu'à ses villes principales, figurent recensés aux tomes I et II de la *Table analytique et raisonnée des Matières contenues dans les XXXIII volumes in-folio du Dictionnaire des Sciences, des Arts et des Métiers, et dans son Supplément* [Paris MDCCLXXX], Stuttgart/Bad Cannstatt, volumes XXXIV & XXXV (1967), éd. facsimilé. Nous avons de même consulté l'édition originale de l'*Encyclopédie*, «exactement conforme à celle de Pellet, in-quarto», en 36 volumes, et 3 volumes de Planches, publiée à Lausanne et à Berne par les Sociétés Typographiques, 1781-1782, afin de procéder à une comparaison des textes choisis pour la discussion de la Suisse en tant qu'utopie dans l'*Encyclopédie de Paris*. L'article «Suisse» comparé à celui qui figure dans l'éd. de 1751-1780 (facsimilé ; 1966-1967), se trouve amplifié sur plusieurs pages.

Nous remercions vivement les responsables des collections particulières et des livres anciens de la Bibliothèque de l'Université de Miami, de nous avoir autorisée à travailler sur l'exemplaire original de l'*Encyclopédie* mentionné ci-dessus.

⁶ Cf. Jean STAROBINSKI, «*Remarques sur l'Encyclopédie*», *Revue de Métaphysique et de Morale*, vol. 75, 1970, pp. 284-291 ; cf. de même, GUYOT, *op. cit.*, p. 9.

⁷ Cf. R. RUYER, *op. cit.*, pp. 8, 39 ; cf. de même Cl. G. DUBOIS, *op. cit.*, V, pp. 42-53 («sociologie de la Cité idéale»).

⁸ Cf. Cl. G. DUBOIS, 1968, p. 5 : «L'arcadie [...], et ses variantes – âges d'or, thébaïdes, décor de pastorales – exprime la remontée dans un temps débarrassé des contraintes sociales. L'Arcadie est un pays où l'individu est roi, et où les relations se

font dans une absolue transparence, au rythme lent d'une vie qui s'efforce de s'harmoniser à la vie naturelle et cosmique. L'arcadie fait une loi sociale du désir individuel, en supposant plus ou moins consciemment la bonté naturelle de l'homme. La devise de Thélème *fays ce que voudras* est en ce sens beaucoup plus arcadienne qu'utopienne. L'arcadie est le retour à la nature : une nature qui n'a point été déparée par la création des cités et qui engendre une vie où les activités commerciales et industrielles n'existent pas.» Plus loin : «l'utopie est la description des cadres imaginaires d'une société idéale» (p. 7).

⁹ L'auteur conclut : «...elles n'ont pas grande valeur comme prophéties.» Il y a parfois des exceptions, comme nous allons le démontrer; mais il conviendrait mieux de parler d'«utopies d'anticipation».

¹⁰ Cf. RUYER, 1953, p. 1, cité par Cl. G. Dubois, p. 11 : «Les mots utopie, utopiste, ou esprit utopique sont pris généralement dans un sens plutôt péjoratif. Un utopiste est un homme qui prend ses rêves pour des réalités, qui construit un monde idéal où tout est bien, mais au prix d'une méconnaissance grossière des conditions du réel, et même au prix d'une certaine tricherie, presque malhonnête, avec les lois économiques, psychologiques et sociales» (en italiques dans le texte). À propos de Jaucourt, cf. John Lough, *Louis, Chevalier de Jaucourt (1704-1780). A Biographical Sketch*, in *The «Encyclopédie» in Eighteenth-Century England and Other Studies*, Newcastle upon Tyne 1970, ch. II, pp. 25-70. Comme l'indique Ruyer, 1950, p. 54, il faut toutefois faire la part du sous-conscient, voire de l'inconscient, dans l'exercice utopique : «...les désirs, les préjugés, les rêves de l'auteur, de son époque, ou de sa classe [ou tous les trois ensemble], s'y expriment, et dévient le jeu objectif et l'expérience mentale.»

¹¹ L'article «Valais» fait bien entendu exception (cf. art. «Crétins», t. IV, p. 459a), signé «(O)» [d'Alembert]; t. VI, p. ij, extrait de l'«Avertissement des Éditeurs», à propos de la levée de boucliers entraînée par l'article précédent; l'on trouvera toutefois son panégyrique sous la plume du chevalier de Jaucourt (cf. art. «Vallais», t. XVI, pp. 822a-823a); deux lignes seulement y sont consacrées au «goître» – et encore : ce mal n'est pas jugé «universel»).

L'article «Genève» n'entre pas en ligne de compte ici, vu la controverse religieuse qu'il devait engendrer; il doit être considéré séparément.

Nous renvoyons à l'ouvrage de Ch. GUYOT, *op. cit.*, pp. 61-65 (*La Part de la Suisse et des Suisses dans et à l'Encyclopédie de Paris*; a) *La Suisse dans l'Encyclopédie*), en prenant toutefois la liberté de lui reprocher de trop insister sur les «erreurs» et «négligences» des rédacteurs de l'*EP*; il y a trop de points d'exclamation dans son exposé.

¹² Nous faisons allusion à l'*Histoire des Sévarambes*, attribuée à Denis de Vairasse (ou encore Veiras) (1677) et à l'*Histoire des Galligènes* (XVIII^e s.), œuvres qui appartiennent au genre des voyages imaginaires (cf. R. RUYER, 1950, pp. 189, 191, dans l'ordre). Pour Cyrano de Bergerac, cf. pp. 174-177.

¹³ Cf. R. RUYER, *op. cit.*, p. 21 : «Il y a une poussée d'utopies au XVIII^e siècle, parce que les faits sociaux commencent à se décomposer sous les yeux des contemporains. [...] elles préparent [...] directement les révolutions.» Voir tout particulièrement chap. XI, «L'Utopie au XVIII^e siècle», pp. 187-209.

¹⁴ Cf. Cl. G. DUBOIS, 1968, p. 24 : «L'utopie se définit par l'isolement : s'il n'y a pas la mer, des montagnes inaccessibles la séparent du monde ; elle reste toujours une île au milieu des terres. C'est un «autre monde», et aussi un monde qui se suffit à lui-même. La géographie insulaire rend possible la réalisation en vase clos d'une société miniature. Dans l'île, il ne peut y avoir de fuite : elle permet une expérience sans interférences extérieures possibles.» Cf. de même, R. RUYER, 1950, p. 23 : «Les îles jouent un grand rôle dans les utopies, justement parce qu'une île est un monde fermé, comme une planète.»

Le *topos* de «l'île au milieu des terres» se retrouve à propos de la région du Valais mais il pourrait s'appliquer à chacune des nombreuses vallées du territoire : «Il n'y a peut-être point dans la Suisse de contrée si bien entourée de montagnes que le *Vallais*, ni si bien fortifiée par la nature ; mais quoique ce pays soit une vallée environnée de hautes montagnes couvertes de neiges, c'est cependant le quartier le plus chaud de la Suisse» (t. XVI, p. 822b)). Cf. encore la conclusion de l'article sur «Genève» (t. VII, p. 578b), signé «(O)» [d'Alembert] : «Nous ne donnerons peut-être pas d'aussi grands articles aux plus vastes monarchies ; mais aux yeux du philosophe la république des abeilles n'est pas moins intéressante que l'histoire des grands empires, & ce n'est peut-être que dans les petits états qu'on peut trouver le modèle d'une parfaite administration politique» (dernier paragraphe). Dans le *Journal des Deux Mondes*, en 1946, il est intéressant de relever que Denis de Rougemont se réfère à «l'île Suisse».

¹⁵ R. RUYER, *op. cit.*, p. 35 ; il s'agit bien entendu de H. G. Wells (1866-1946) et de son récit d'imagination scientifique, *A Modern Utopia* (1905), sur le thème d'un état universel («a global utopia»).

La notion de voyage étant une composante fondamentale du concept de l'utopie, il nous semble d'autant plus justifié de mentionner, à l'endroit du caractère essentiellement *utopien* de la Suisse, *Les Voyages en Suisse de Madame de la Briche en 1785 et 1788*, publiés à titre posthume, avec une préface, une introduction, des notes, un répertoire et huit planches hors-texte par le Comte Pierre de Zürich; Neuchâtel et Paris 1935, ouvrage qui nous paraît très révélateur dans son genre, puisque l'utopie se glisse ici dans le récit du voyage traditionnel : le regard féminin de la voyageuse (née Adélaïde-Edmée Prévost ; 1755-1844), sait lui aussi capter, à plusieurs points du parcours, l'utopie «en repos» helvétique. Comme *prises de vues* particulièrement réussies (expression à lire au sens littéral : l'appropriation à la fois sous- et inconsciente aussi bien que volontaire de l'espace esthétique par le psychologique), nous citerons, parmi de nombreux passages qui mériteraient d'être redonnés *in-extenso*, trois d'entre eux, dont on notera, ici et là, l'illusion optique créatrice d'effets quasi-surréalistes : «... Enfin, nous aperçûmes La Chaux-de-Fonds ; nous jouîmes du spectacle le plus extraordinaire dont on puisse se faire l'idée. Ce village est d'une extrême longueur et situé dans le fond d'une vallée sur laquelle nous plongeons. Toutes les maisons en étaient éclairées et faisaient l'effet d'une illumination immense : cette vue, en sortant de la plus profonde obscurité, avait quelque chose de si extraordinaire qu'elle semblait tenir de la féerie.» Un peu avant d'y arriver, l'un des voyageurs «m'avoua [dit-elle] qu'ayant avancé sa canne contre la roue, il avait senti qu'elle était à vide et n'en avait pas été peu effrayé» (p. 158, pour les deux passages cités ; le second précède immédiatement le premier). «La ville de Fribourg, située en amphithéâtre sur une chaîne de rochers, dont quelques-uns, détachés des plus grandes masses, semblent prêts à tomber avec les maisons qu'ils soutiennent, forme un des points de vue les plus effrayants dont on puisse se faire l'idée. [...] Elle est, certainement, la plus extraor-

dinaire de toute la Suisse. Les maisons, placées en amphithéâtre sur des rochers, forment plusieurs rues les unes au-dessus des autres, de manière que les voitures passent au-dessus des maisons...» (pp. 70-71). Le spectacle l'impressionne; M^{me} de la Briche amplifie: «La ville est coupée par une chaîne immense de rochers inhabités: au milieu de ces masses, on voit cependant encore une maison qui semble suspendue en l'air, depuis qu'un quartier énorme de rocher, sur lequel elle posait en partie, s'est détaché avec un fracas épouvantable et est tombé dans le torrent qui traverse la ville, où on le voit encore. [...] tout enfin, dans Fribourg, ressemble au désert le plus sauvage et on ne peut concevoir comment des hommes ont eu la pensée de s'y réunir en société et d'y former une ville.» (p. 71). De Lausanne, elle décrit la vue qui s'offre à elle: «À gauche, on voit le bouillonnement du lac à l'endroit où le Rhône vient se jeter dans son sein et on le voit parcourir deux chaînes d'immenses rochers qui forment l'entrée du Valais et qui donnent réellement l'idée de l'entrée du Ténare.» «À droite, une vue douce et riante forme le contraste le plus beau que la nature ait jamais pu produire. On y découvre en entier le Pays de Vaud, parsemé de villes, de villages, de jardins et enfin cette vue si belle et si variée est terminée, dans l'éloignement, par l'aspect du Mont-Blanc qui domine toutes les Alpes et paraît autant au-dessus d'elles, qu'elles le sont elles-mêmes de toute la terre.» «Il fallut m'arracher à ce spectacle...» (pp. 73-74). (Pour d'autres pages spécialement réussies, cf. *op. cit.*, pp. 31, 32-33, 40, 157, 72, 75-76, 84-85, 114-115, 126-127, 128, 135-136).

Dans l'immédiat, il est intéressant de relever l'idée de la Suisse comme «château d'eau» de la Nouvelle Europe.

¹⁶ Cl. G. Dubois cite Karl MANNHEIM, *Idéologie et utopie* (trad. J. Vaché), Paris 1956, p. 124.

¹⁷ Cf. Cl. G. DUBOIS, 1968, p. 5: «Ce sera le rêve constant d'un certain type de pensée protestante qui va de Pierre Viret à Jean-Jacques Rousseau, et le *leitmotiv* d'une littérature qui, d'Olivier de Serres aux physiocrates, prône les vertus économiques et morales de l'agriculture.» Cf. aussi R. RUYER, *op. cit.*, p. 199, à propos de la valeur métaphorique de Sparte, l'un des points cardinaux de la pensée du XVIII^e s., qui symbolise tout sauf «le luxe, la mollesse, et le libertinage». Rappelons enfin que Rousseau préconisera pour la Corse une démocratie agraire sur le modèle des premiers cantons suisses (cf. les notes de J.-J. R., rédigées par ce dernier entre janv. et sept. 1765; *Jean Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel. Catalogue de la Salle Rousseau à la Bibliothèque publique [et universitaire] de Neuchâtel* établi par Frédéric S. Eigeldinger, avec le concours de Maryse Surdez et François Matthey, Neuchâtel 1982, n° 97, p. 47). Rousseau avait déjà fait l'éloge de la Corse dans le *Contrat social* (1762; cf. *op. cit.*, n° 96, p. 47).

¹⁸ De la plume de l'abbé (Edme) Mallet. Cf. «Explication des lettres & autres marques qui sont à la tête ou à la fin de chaque article», t. I, p. lxxxix, *EP*, éd. originale de 1781-1782 (*op. cit.*, voir note 5 du présent article); J. LOUGH, *op. cit.*, pp. 179, 186. Les articles non signés sont presque tous de Diderot, soit comme auteur, soit comme éditeur (cf. plus loin, dans le texte, l'art. «législateur»); cf. *EP*, éd. citée, t. I, p. lxxxix.

¹⁹ Nous renvoyons à la discussion théorique de Cl. G. DUBOIS, 1968, pp. 50-51 («5) L'Utopie militaire: pacifisme et impérialisme»). Dans un essai ethno-folklorique

aux résonances philosophiques, dont il convient de souligner l'originalité et la pertinence du point de vue adopté, Corrado Rosso propose le carnaval «sérieux» de Bâle comme l'utopie «militaire» vécue par toute la population pendant trois jours. Cf. les pages qui s'y rapportent dans son recueil d'essais *Novecento francese ed europeo. Saggi e ritratti*, Naples et Rome 1988 ; I, «*Parte seconda. – Intermezzo svizzero*» chapitre 3 : «*Tre giorni di utopia : il saggio carnevale di Basilea e il ritorno dei lanzichenecchi*» pp. 87-94. «...vogliamo [...] sottolineare il carattere poco comune di una festa vissuta che si ispira ad uno stile rigidamente militare e culmina in una specie di ascesi esistenziale» («8) *I falsi lanzichenecchi, i veri soldati filosofi*», p. 94). En effet, «tous marchent ensemble & contents vers le bien commun» ; «[c]hacun se voit comme la partie d'un tout et non comme une fin en soi» (cf. art. «législateur», traité ci-dessus). Nous remercions vivement le professeur C. Rosso de nous avoir signalé cette étude qui enrichit notre propos et en prolonge les lignes de réflexion.

²⁰ Cl. G. DUBOIS, 1968, pp. 14-15, qui cite R. Mucchielli, à propos de «L'Utopie de Thomas Morus», in *Les Utopies à la Renaissance*, colloque intern., avril 1961 ; Bruxelles : P.U.B., et Paris 1963, p. 101. Cela constitue par ailleurs le courant sous-jacent de la pensée de M^{me} de la Briche, qui fera pleinement surface au ch. VI et dernier, dans ses «Réflexions générales sur la Suisse» (*op. cit.*, pp. 165-173). Ses observations, en particulier sur les différences entre cantons catholiques et protestants, sont incisives.

²¹ Plusieurs instances de l'«arcadisation» de la Suisse (cf. note 8 du présent article) figurent par ailleurs dans le riche *Journal des Voyages en Suisse* de M^{me} de la Briche, passages où l'observatrice française réussit à intégrer sa préoccupation socio-politique à l'élément esthétique «féminin» dominant de sa pensée. Le même processus d'«idyllisation» se retrouve bien entendu, selon trois thèmes (aspects) de l'Arcadie : 1) Le bonheur du peuple par la simple nature (*op. cit.*, p. 103) ; 2) la simplicité et la pureté des mœurs, exprimées par la «transparence» des joies champêtres (*op. cit.*, pp. 87-88) ; 3) enfin, le pittoresque rustique (*op. cit.*, pp. 126-127). L'on nous permettra de citer ces trois passages ; ici encore, nous aimerions pouvoir en donner le texte *in extenso* :

1) «Nous causâmes beaucoup avec ces bons bergers : [...] Ils ont toute la simplicité de la vie pastorale, contents de vivre dans un climat riant et fertile, sans impôt, sans corvée, sans vexation d'aucune espèce. La vue de ce peuple heureux me rendit heureuse moi-même, mais combien de réflexions vinrent ensuite m'attrister en le quittant. Les comparaisons font le malheur de la vie et il est inutile de vous dire le sujet de celles que m'offrit la Gruyère.» (p. 103)

2) «... nous nous embarquâmes dans un joli bateau extrêmement orné. Un autre suivait, rempli de rafraîchissements et conduisant des musiciens, qui jouèrent pendant toute la promenade. Nous fîmes environ une lieue. Nous vîmes tous les différents points de vue du lac de Genève qui sont délicieux ; nous débarquâmes ensuite dans un jardin, nous nous assîmes sur l'herbe au pied de plusieurs grands arbres et nous y prîmes des glaces. L'on parla bientôt de danse ; les jeunes personnes demandèrent des anglaises et des valse. Il faisait une chaleur excessive. [...] Je dansai donc et, concevez mon étonnement, au milieu de ce petit bal sur le bord du lac, entourée de jeunes gens, moi, qui, la veille encore, étai[s] dans les horreurs et la tristesse des montagnes qui précèdent la Suisse.» (pp. 87-88)

3) «... Nous trouvions à chaque instant, dans les sinuosités de ces montagnes, des habitations éparses, entourées de prairies et de ruisseaux : c'était un dimanche et les

hommes et les femmes, parés de leurs plus beaux habits, descendaient de colline en colline, pour se rendre au temple de Meiringen. Je n'ai rien vu de si charmant que ce coup d'œil. Leur beauté, leur taille élevée, leur air modeste et fier à la fois : tout enfin me donnait l'idée d'une description de féerie et je vous jure, mon amie, qu'il m'arriva de fermer un moment les yeux pour m'assurer que je ne rêvais pas et pour avoir le plaisir, en les rouvrant, de retrouver le délicieux spectacle dont je me privais volontairement pendant quelques instants.» (pp. 126-127)

En son point extrême, cette vision paradisiaque revêt chez la mémorialiste un caractère à la fois anglophile, biblique et rousseauiste, s'intégrant ainsi parfaitement au circuit culturel préromantique : «Le pays de Zoug est certainement le jardin anglais le plus charmant, le plus varié, le plus doux que l'on puisse imaginer. Je suis persuadée que Milton l'avait traversé lorsqu'il écrivit sa description des Jardins d'Eden ; relisez-la, mon amie, et vous connaîtrez le canton de Zoug. Tous les chemins sont entourés de haies naturelles et de deux petites bordures de gazon ; ils tournent insensiblement et vous laissent voir à chaque détour des aspects charmants et différents : tantôt un grand verger, dont les arbres couverts de fruits, viennent tomber sur le chemin que vous traversez : les branches sont toutes enlacées et étendent leurs rameaux à une distance prodigieuse...» (pp. 138-139).

M^{me} de la Briche ne serait-elle pas plutôt perdue de bonheur dans le verger de Clarenz ? Accordant son style aux méandres de ses impressions, la voyageuse se laisse prendre au « jeu » utopique du dépaysement, par des chemins qui « tournent » et des « bouquets de bois de sapins et de hêtres [qui] se trouvent sur [son] passage » (p. 139) ; « ... les routes tracées dans ces petits bois tournent aussi et, après vous avoir caché pendant quelque temps la suite de votre chemin, vous la montrent bientôt d'une manière nouvelle et charmante. » (p. 139). Hors de ce labyrinthe champêtre, la spectatrice découvre l'eutopie psychique : « Nous traversâmes trois de ces petits bouquets de bois, mais en sortant du dernier, je restai réellement en extase pendant quelques moments. Imaginez, mon amie, quel tableau se présente à vous lorsqu'en retrouvant tout ce que je viens de vous décrire, on découvre de plus le lac de Zoug, que l'on va suivre désormais et la petite ville de Zoug, située sur ses bords, en face de vous. » (p. 139).

Sur le plan socio-politique, le lecteur, lui, assiste à l'harmonisation du « rêve social » et du « rêve » de la nature ; sur le plan psychologique individuel, toute l'expérience vécue concourt à la parfaite assimilation de l'esthétique au psychique.

²² Le titre exact et complet de l'EY est : *Encyclopédie, ou Dictionnaire universel raisonné des Connoissances Humaines. Mis en ordre par M. De Félice*, Yverdon, MDCCLXX-MDCCLXXX. C'est l'exemplaire (éd. originale) de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel que nous avons utilisé (cote n° 62 5.02).

²³ Le lecteur intéressé pourra poursuivre l'étude en question en se référant à Jean-Pierre PERRET, *Les Imprimeries d'Yverdon au XVII^e et XVIII^e siècles*, Lausanne 1945 ; Ch. GUYOT, *op. cit.*, et, bien entendu, Robert DARNTON, *op. cit.* (cf. notre note 1). Cf. enfin, Henri CORNAZ, *Histoire de l'imprimerie yverdonnoise*, plaquette p.p. la Soc. du Musée et Vieil Yverdon 1989 ; Jacques RYCHNER, *À l'ombre des Lumières : coup d'œil sur la main-d'œuvre de quelques imprimeries du XVIII^e siècle*, Actes du Quatrième Congrès International des Lumières (Yale 1975), *Transactions of the Fourth International Congress on the Enlightenment*, publiés dans la série *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford 1976, vol. CLV (V), pp. 1925-1955 ; réf. à Félice, pp. 1928 ;

1931 et n. 17; 1948 Doc. III). Le baron Béat Fidèle A.J.D. de Zurlauben et Jean Benjamin de Laborde (cf. plus loin, note 33) soulignent l'importance d'Yverdon et de Félice (rubrique «Art typographique»); cf. *Tableaux topographiques, pittoresques [...] de la Suisse*, t. I^{er}, IV^e partie, p. 21, col. b).

²⁴ De M. Henri CORNAZ, on lira *L'Encyclopédie d'Yverdon de F. B. de Félice, 1723-1789*, plaquette de 13 pp. et choix de reproduction de planches, Yverdon 1981; «Un encyclopédiste suisse: Fortuné Barthélemy de Félice à Yverdon pas toujours conforme», *Forum der Schriftsteller-des Ecrivains*, Zürich 1988, n° 2, pp. 7-12. Cf. aussi, Biblioteca Nazionale Braidense, Milano, *Fortunato Bartolomeo De Felice, Editore illuminista (1723-1789), Una mostra da Yverdon a Milano*, Yverdon-les-Bains 1983 (61 pp.); Charly GUYOT, *op. cit.*, «L'Encyclopédie d'Yverdon, a) Publication & b) Collaborateurs»; «L'Encyclopédie d'Yverdon en face de l'Encyclopédie de Paris», pp. 82-121; les travaux de Robert DARNTON sont indispensables (cf. *op. cit.*, 36, 62; 19-21; 24; 250; 300-312; 322; et *L'Aventure de l'Encyclopédie*, Paris 1982). On consultera encore Louis Burgener, *Les «Sports» dans les Encyclopédies de Paris et d'Yverdon*, Genève 1987, pour sa brève «Introduction» (pp. 7-9) et ses «Sources» et «Bibliographie» (p. 25); Eugène Maccabez, *F. B. de Félice (1723-1789) et son Encyclopédie d'Yverdon, 1770-1780*, Bâle 1903; Eugen TEUCHER, *Fortunato Bartolomeo de Felice und seine Enzyklopädie von Yverdon*, Berne 1960; Karl LÜTHI, *F. B. de Felice, ein Leben voll Mühe und Arbeit aus der Zeit der typographischen Societäten*, in *Gutenbergstube*, Jg. 1915, *Heft 24*, pp. 55-65; 1916, *Heft 1*, pp. 12-17; *Heft 2*, pp. 41-49, oder Bl. f. Bernische Geschichte und Altertumskunde, 1914. L'on se reporterà à l'excellente Bibl. en fin de cat. de la «mostra da Yverdon a Milano», *op. cit.*, pp. 59-61 (établie d'un point de vue européen des Lumières); p. 36; de même qu'à la *Cronologia delle Enciclopedia [EY & EP]*, p. 35, table permettant un coup d'œil synoptique de la publication des *EY* et *EP*, entre 1751 et 1780.

²⁵ L'Encyclopédie d'Yverdon se distingue de celle de Paris par son protestantisme éclairé, refusant le matérialisme et le rationalisme athée des Idéologues; l'on y trouve toutefois adhérence à certaines de leurs idées libérales. Le refus de l'esprit de parti ou du fanatisme religieux, de même que «le piétisme non sectaire, l'ouverture d'esprit et la curiosité scientifique, la tolérance, le libéralisme et le respect du prochain» caractérisent l'*EY* (L. Burgener, p. 8). La complexité des rapports d'existence de l'*EY* et de l'*EP*, sur le plan de l'impression (cf. «la guerre des Encyclopédies»), de la collaboration et des idées est déjà solidement établie par des travaux tels que ceux de R. Darnton et de Ch. Guyot. Nous renvoyons à leurs ouvrages respectifs.

Pour la liste des collaborateurs de Félice à l'*EY*, en plus des sigles donnés par Félice lui-même dans son *Dictionnaire*, voir «Una mostra da Yverdon a Milano», *op. cit.*, p. 24, et Ch. Guyot, *op. cit.*, pp. 82 et *sqq.* Cf. de même n. 27 ci-dessous.

²⁶ Cité par Ch. GUYOT, *op. cit.*, pp. 93-94 (lettre datée du 8 déc. 1772; citée par E. MACCABEZ, *op. cit.*, p. 200). Gottlieb-Emanuel de Haller était bailli de Nyon, spécialiste de Géographie et de Littérature.

²⁷ MDCCLXXII (t. X); MDCCLXXII (t. XI); MDCCLXXV (t. XXXIX). Pour le repérage systématique de tous les articles de l'*EY* se rapportant à la Suisse et à ses divers aspects ils sont nombreux nous avons eu recours à l'*Index informatisé* de tous les articles contenus dans l'*EY*, établi par M^{me} Clorinda DONATO pour son *Inventory*

of the Encyclopédie d'Yverdon: A Comparative Study with Diderot's Encyclopédie, 3 volumes, thèse de Ph.D. ; Univ. of California, Los Angeles 1987, Ann Arbor, Michigan 1990 ; texte dactylographié en 3 volumes (602 pp., 1168 pp., et 1765 pp., dans l'ordre), exempl. n° 1416. Notre travail de dépouillement de l'ÉY aurait été impossible sans cet ouvrage de référence précis et complet. Nous en signalons de même l'«Introduction» (I, pp. 1-161) et les «Notes & Bibliographie» (I, pp. 152-160) ; le système adopté pour la base de données («data-base») y est expliqué (I, pp. 8, *sqq.*).

²⁸ Cf. l'article «Confédérés», signé «(H)», pp. 764b)-765a), où est expliquée cette distinction : «**Confédérés**, (N), *Polit.* On donne ce nom en Suisse à quelques États, qui sont étroitement liés par des alliances avec les Cantons ou une partie d'entr'eux, sans être compris dans l'alliance même des Cantons. Ils sont cependant du corps Helvétique & jouissent de ses privilèges : ...».

²⁹ À l'utopie-anticipation de Jaucourt, il faut opposer la pensée socio-politique de Tschärner entée sur le présent historique. Signalons que Tschärner est mentionné par le baron B. F. de Zurlouben et J. B. de Laborde, à la rubrique des «Historiens» (t. I^{er}, IV^e partie, p. 127, col. a) et b)), dans leurs *Tableaux topographiques, pittoresques [...] de la Suisse* (cf. plus loin note 33).

³⁰ «On voit, par ce que nous venons de rapporter, qu'on ne doit point considérer la ligue des Suisses, comme un système politique d'une constitution réfléchie, nationale & tendante à l'indépendance ; ce n'étoit pas même une confédération générale, uniforme, égale. [...] Ce lien étoit suffisant dans une confédération qui ne tendoit point à acquérir de nouveaux droits, mais à conserver les anciens, & qui, quoiqu'indéfinie pour sa durée, n'étoit que provisionnelle, pour servir de sauve-garde contre des entreprises qui pouvoient sans cesse renaître» (p. 591a), § 2). Il est intéressant d'observer, comme l'indique Daniel Brühlmeier dans sa communication du Congrès Intern. de l'ISSEI (cf. plus loin, note 35), que l'amorce d'une constitutionnalité moderne en Suisse sera due aux circonstances de 1798, à l'invasion de la Suisse par les forces du Directoire et à la création de la République Helvétique. Ce même thème, relevant de la difficulté de cohésion nationale à propos de la Suisse, se trouve modulé en plusieurs endroits du texte : p. 596b), § 3 ; p. 599a), § 1. (à la suite de 3°) ; p. 602a), § 1 ; p. 606a), § 3 ; p. 607a), § 2 ; p. 608a) & b) ; p. 614a), § 2. L'on voit le caractère obsessionnel de cette préoccupation de Tschärner – avec raison : il faut que la Suisse devienne une *nation*. Cf. Antoine de TILLIER, *Histoire de la République helvétique depuis sa fondation en 1798 jusqu'à sa dissolution en 1803*, 2 volumes, Genève-Paris 1846, t. I^{er} livre I, ch. I et II.

Peut-être faut-il voir ici l'influence de Rousseau et de ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projetée*, rédigées entre oct. 1770 et juin 1771, qui «constituent, selon l'expression de J. Fabre, un véritable roman de l'énergie nationale» (cf. Frédéric S. EIGELDINGER *et al.*, *op. cit.*, n° 154, p. 72 : «C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la force nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité [...]. L'éducation nationale n'appartient qu'aux hommes libres ; il n'y a qu'eux qui aient une existence commune et qui soient vraiment liés par la Loi. [...]» *Etc.*).

³¹ L'on pourrait appliquer cette observation de J. STAROBINSKI (*art. cité*, p. 288), à propos de Diderot et de l'EP : «La comparaison, plusieurs fois reprise, qui fait de

l'*Encyclopédie* un paysage varié, exposé en pleine lumière, nous révèle le lien étroit qui associe, dans l'esprit de Diderot, l'extériorisation du savoir et l'esthétique de la présence généreuse et variée : Il faut considérer un dictionnaire universel des sciences et des arts, comme une campagne immense couverte de montagnes, de plaines, de rochers, d'eau, de forêts, d'animaux, et de tous les objets qui font la variété d'un grand paysage. La lumière du ciel les éclaire tous; mais ils en sont tous frappés diversement. ... L'encyclopédie-paysage est donc un vaste spectacle, un livre-théâtre. [...] Pour montrer, il ne suffit pas de discourir, il faut représenter pour l'œil, offrir le spectacle visible des objets.» Le côté esthétique de la narration de Tschärner est à mettre en lumière; cf. Starobinski: «L'exigence de la manifestation totale va jusqu'à rendre l'image nécessaire» (p. 288). Ailleurs, celui-ci dira: «Le texte fait de nous les contemplateurs d'une scène où tout a pris l'autorité du *fait réel*. Je vois est le verbe modalisateur de l'irréfutable constat, que l'écrivain spectateur nous oblige à partager avec lui: il nous place à son point de vue: nous le croirons sur parole lorsqu'il décrit la face de la terre» (souligné dans le texte; à propos de Buffon). J. STAROBINSKI, *Rousseau et l'axe du monde*, pp. 51-63 (52 cit.), in *Lumières, utopies, révolutions: espérance de la démocratie. A Bronislaw Baczko, Revue européenne des sciences sociales; Hommages* recueillis et publiés par Giovanni Busino, Jean-Claude Favez et alii, vol. XXVII, 1989, n° 85; I. *Rousseau et les Lumières entre philosophie et politique*, pp. 51-113.

Nous renvoyons enfin à l'ouvrage récent de François WALTER, *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du XVIII^e siècle à nos jours*, Carouge-Genève 1990, ch. I & II («La territorialisation du sentiment patriotique», pp. 53-66); dans le domaine de l'utopie artistique socio-religieuse, nous ne saurions passer sous silence le très beau livre de Valentina ANKER, *Auguste Baud-Bovy, 1848-1899*, peintre du mystère alpestre, «vaste poème de la montagne» où dominera – à partir de 1885, période d'Aeschi – non plus le pittoresque romantique mais le symbolisme et les débuts de l'abstraction. «[L]e peintre suisse poursuit la recherche de la lumière pour atteindre la transparence, sans pour autant dématérialiser la solidité de la forme, comme le font les impressionnistes» (p. 188, col. b); cf. aussi p. 185, col. b)). À propos de «La Montagne (Le Niesen de la Sould), 1895»: «La lumière frissante du premier plan [...], les sapins entourés de lumière, mais sombres au centre [...], l'écran de la lumière des rayons sont une multiplication du seuil lumineux précédant l'accès à la montagne enchantée» (p. 176, col. b)). À propos de l'exposition Baud-Bovy à Paris (Galerie Durand-Ruel, 1897): «... l'artiste semble s'être surtout rapproché de la source infinie de l'idéal, de la puissance créatrice dont la volonté a échanré les terres par de gigantesques caprices, et son exposition, au seul point de vue de l'évocation philosophique qui s'en dégage, vaut qu'on l'aille visiter...» (*art. crit.* paru dans *L'Éclair*, Paris 29 nov. 1897, p. 2; partiellement cité p. 187, col. b) et n. 366). Enfin, toujours selon les critiques parisiens: «... ce peintre est près de nous donner le sens mystique de la réalité...» (p. 164, col. b)), à propos du «*Panorama des Alpes bernoises*», 1891. Plus tard, Baud-Bovy se tournera de plus en plus vers l'intériorité et s'efforcera de «transcender le visible en peignant le symbole et la lumière du rêve, le supranaturel» (p. 165, col. b)). Voyez les toiles de la dernière période, par ex., «Harmonie du Soir (Le Lac Léman), dit Sérénité, 1895»; «Matin d'Automne (Rochers de Naye), 1895»; «Le Lac au coucher du soleil, 1895»; «Béatitude (Lac de Thoune depuis Krattingen), 1896» (cf. «Liste des principaux tableaux d'Auguste Baud-Bovy, copiée par André Valentin», *op. cit.*, pp. 237-238). Nous nous permettons d'insister sur la valeur de cet ouvrage en soi (Wabern/Berne 1991),

mais aussi par rapport à notre sujet; cf. en particulier, les chapitres sur «L'Utopie sociale» et «L'Utopie intellectuelle» (pp. 22-43 et 44-70, respectivement). Le texte, rédigé par Marie-José Treichler, en est aussi éclairant que l'image.

Pour revenir sur terre, rappelons à la note 15, ci-dessus, les pages de référence aux nombreux passages préromantiques relevés dans le *Journal* de M^{me} de la Briche. On consultera enfin avec profit l'ouvrage de référence par F. C. LONCHAMP, *Un siècle d'art suisse (1730-1830). L'Estampe et le livre à gravures. Guide de l'amateur*, Lausanne [1920].

³² Cf. J.-J. ROUSSEAU, *Les Rêveries du Promeneur solitaire*, f^o 93 de l'édition facsimilé du Ms. original (Bibl. de Neuchâtel), avec une introd. de Marc Eigeldinger et une notice de Frédéric-S. Eigeldinger, Genève 1978; *Œuvres complètes de J.-J. R.*, p. p. Bernard GAGNEBIN et Marcel RAYMOND, Paris: Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1959, 1964, 2 volumes, t. I, 1959, p. 1040. Cette «Cinquième Promenade» – la plus célèbre – extraite des *Rêveries...*, est révélatrice à plus d'un égard: les quelques semaines passées par Rousseau sur l'île de Saint-Pierre en 1765 vont «activer» en lui, au moment où il rédige sa dernière œuvre (sept. 1776-avril 1778), un état psychologique *eutopique* euphorique de rêverie et de contemplation proches de la béatitude. Toutefois, à côté de l'utopie psychique chez Rousseau, la mémoire affective va libérer la «constante» sous- et inconsciente de l'utopie sociale: l'île de Saint-Pierre, dite l'île de Rousseau, se métamorphose pour l'homme chassé et persécuté en «paradis retrouvé d'un nouveau Robinson» (cf. Frédéric EIGELDINGER, *op. cit.*, n^o 131, p. 59). Sous- et inconsciemment, le rêveur va «dérivée» vers le jeu utopique, à la fois fantaisiste et innocent, en imaginant de peupler la plus petite des deux îles par une société de lapins. «La fondation de cette petite Colonie fut une fête» (f^o 98 et t. I, 1959, p. 1044). Dans cette «Nouvelle République» se trouvent réalisés eudémonisme et eugénisme. Rappelons que le motif utopique de «Robinson dans son île» se retrouve au livre XII^e des *Confessions* (éd. critique par Jacques VOISINE, Paris 1964, pp. 765-766), ainsi qu'au livre VII^e (cf. p. 348 et n. 1). Le motif de la Robinsonnade figure aussi dans les *Dialogues* (1789) et à la «Septième Promenade», cette fois-ci faisant appel au «truc» utopique du voyage d'exploration (cf. «Je me comparois à ces grands voyageurs qui découvrent une île déserte, et je me disois avec complaisance: Sans doute, je suis le premier mortel qui ait pénétré jusqu'ici; je me regardois presque comme un autre Colomb.» *Op. cit.*, f^o 134 et t. I, 1959, p. 1071). L'on sait toute l'admiration que portait Rousseau à Daniel Defoe et à son *Robinson Crusoe* (1719), le seul ouvrage qu'il permît à Émile, rappelons-le. Le parallèle entre Rousseau et Fénelon, à propos de la description de l'île de Saint-Pierre et de la Grotte de Calypso (cf. *Télémaque*, 1699, livre I^{er}) a par ailleurs déjà été établi par la critique (cf. Pierre RICHARD, *Dialogues, Rêveries d'un Promeneur solitaire* (extraits), Paris 1938, note 7, p. 35).

Beaucoup plus qu'un enfantillage, il faut comprendre l'épisode de l'île de Saint-Pierre comme la *transparence retrouvée* du bonheur de jeunesse, tel que Rousseau le vécut aux Charmettes (cf. *Confessions*, livre VI^e), par «la vie du souvenir» (Robert Osmont). «État de nature» et «état social» se trouvent enfin réunis dans l'imaginaire de l'utopiste. Cette «conversion de la douleur en volupté» (J. Starobinski), cet «intervalle de pleine quiétude et de repos absolu» («Première Promenade», f^o 10 et t. I, 1959, p. 998), c'est pour Rousseau la plénitude *eutopique* d'avant la mort. Nous renvoyons à J. STAROBINSKI, *La Transparence et l'obstacle, suivi de Sept essais sur Rousseau*, Paris 1971, Collec. Tel, essai VI, «Rêverie et transmutation», p. 427; Sigismond WAGNER, *L'île de St-Pierre dite l'île de Rousseau dans le lac de Bièvre. Die*

Peters-Insel im Bieler-See, Genève 1978, reprint; en particulier p. 23 et planche, «L'embarquement des lapins», par D. LAFOND (cf. *Catalogue de la Salle Rousseau à la Bibl. publique [et universitaire] de Neuchâtel*, op. cit., pp. 60, n° 133, 61); William COXE, *Travels in Switzerland. In a Series of Letters to William Melmoth, Esq.*, in 3 volumes., Londres 1789, vol. II, lettre n° 48 [sur J.-J. R. et l'île de Saint-Pierre], p. 139, en particulier; Les *Voyages en Suisse de M^{me} de la Briche*, op. cit., pp. 150-151. Cf. aussi, pour ce qui est de l'utopie psychique, Cl. G. DUBOIS, op. cit., 1968, «II. Psychocritique de l'Utopie: Décryptage des symboles», pp. 24-25 («L'île»); 40-41 («Utopie et poésie»). Signalons enfin – heureuse coïncidence – l'Exposition temporaire (1990) au Musée Rousseau (Val-de-Travers), «Les îles de Rousseau», à laquelle est consacré le *Cahier n° 10* des Musées de Môtiers.

³³ «Literature flourishes to a very great degree in this town [Yverdon]; which is celebrated also for its printing-press. This press was established [at] the beginning of the present century; but was entirely neglected until some years ago, when it was renewed, with more success and with higher reputation than ever, by *Felice*, a Neapolitan of great learning and abilities» (*Sketches...*, op. cit., p. 271; souligné dans le texte). L'édition en traduction française de l'ouvrage de Coxe s'intitule *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse; traduites de l'anglais et augmentées des observations faites dans le même pays, par le traducteur (Ramond de Carbonnières)*; 2 volumes, Paris MDCCLXXXI. C'est de cet ouvrage qu'était née l'idée d'un voyage en Suisse pour M^{me} de la Briche; elle s'était soigneusement documentée par d'autres lectures dont le *Dictionnaire... de la Suisse* de Tschärner et connaissait probablement les *Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires de la Suisse* du baron B. F. de Zurlauben, de Zoug, en collaboration avec J. B. de Laborde, 4 volumes, dont 3 de texte in-4° et un d'estampes *in-folio* (1780-1786); vraisemblablement aussi, de J. B. de LABORDE (la Borde; 1734-1794), ses *Lettres sur la Suisse, adressées à M^{me} de M***, par un voyageur françois en 1781*; 2 volumes, Genève et se trouve à Paris chez Jombert jeune, MDCCLXXXIII, sans toutefois se laisser envahir par le ton dénigrant de celui-ci (cf. Cte de Zürich, éd., op. cit., p. 24 et notes). Pour résumer: ses fines observations et ses descriptions poétiques proviennent en partie d'une grande culture littéraire où Rousseau et les auteurs anglais tiennent une place de choix.

³⁴ Cf. Lucien FULPIUS, *Une demeure historique: Les Délices de Voltaire*, Genève 1943, pp. 16-17 et planche V; pp. 22, 30, 36. Les deux vers de Voltaire sont cités de même par le baron B. F. de Zurlauben et par J. B. de Laborde; cf. *Tableaux topographiques, pittoresques [...] de la Suisse*, Paris MDCCLXXX, t. I^{er}, I^{re} partie, p. xxxvij, col. b)).

³⁵ Le parallèle de *situation* entre la Suisse de la seconde moitié du XVIII^e siècle et la Suisse actuelle est frappant. Nous renvoyons le lecteur à l'article de Daniel Brühlmeier (Inst. für Politikwissenschaft, St. Gallen), sur *The Concept of Nation in Swiss Constitutional Thought*, texte de sa communication présentée lors du Congrès Intern. de l'ISSEI (Univ. Catholique de Louvain, 3-8 sept. 1990), *History of European Ideas*, v. 15, 1992, n°s 1-3, pp. 23-29. Cf. p. 25: «Keller's lesson of the forties proved to be very important, and it was adopted in what I would like to call the first wave of national consciousness in Swiss constitutional thought, which occurred in the seventies»; cf. de même, note, p. 28 et texte, p. 26. L'on sait que la Constitution suisse date de 1848. Nous ne saurions passer sous silence les noms de Jean de Müller et de Paul-

Henri Mallet, en tant qu'historiens de la *Confédération* suisse (1780-1795, 1803 respectivement pour leurs ouvrages). Ils s'intègrent parfaitement à la lignée de Tscharner, Félice, et de l'EY. M^{me} de Staël a reconnu leur importance dans *De l'Allemagne* (1814) et dans *De la littérature* (1800).

³⁶ Paris 1948, p. 234; souligné dans le texte. Le mot «chaos» qui convenait à l'après-guerre (1946), est sans doute excessif pour la période actuelle; disons «bouleversement».

³⁷ Au moment où nous achevons ce travail, notre collègue, Florence Yudin, spécialiste de Borges, nous signale un poème du grand écrivain argentin, «*Los conjurados*» («Les Conjurés»), qui montre son admiration pour la Suisse et ses idéaux de raison («una torre de razón») et de foi («y de firme fe»). L'envol poétique de la fin du poème s'ouvre sur l'Utopie universelle helvétique :

«*Los cantones ahora son veintidós. El de Ginebra, el último, es una de mis patrias. Mañana serán todo el planeta. Acaso lo que digo no es verdadero; ojalá sea profético.*».

Jorge Luis Borges, *Los conjurados*, Madrid 1985, p. 97.

Nous remercions vivement le professeur Yudin de nous avoir signalé ce poème.